L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 26 Saint-Boniface, le vendredi 5 octobre 1984



En attendant les lilas!

Le Cercle Molière a réuni encore cette année plus de 300 personnes pour sa soirée-gala annuelle au CCFM. L'artiste invitée du CM, Louise Marleau, a présenté un court récital de poésie. Le prix de présence, une aquarelle d'Hélène Lemay, a été remporté par André Bosc. La saison du Cercle débutera le 26 octobre avec *Le temps des lilas* de Marcel Dubé.

Saint-Vital ne bouge pas

■ Malgré la force de l'opposition à l'éducation sexuelle dans la division de Saint-Vital, les commissaires ne changent pas d'idée.

Il n'est jamais trop tard

■ Les personnes d'âge mur n'ont jamais été aussi actives, grâce à des initiatives d'Action-retraite Manitoba. Maintenant à Saint-Boniface.

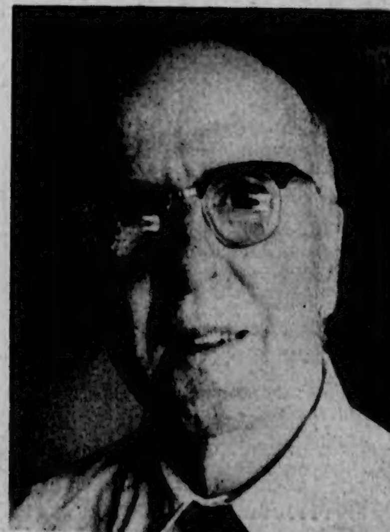
Enfin de l'aide!

■ Les jeunes manitobains qui souffrent de désordres psychiatriques ont maintenant un refuge: le nouveau Centre de traitement pour les adolescents.



Pas de roses pour les Bombers

Voir le 5e quart de Roland Stringer en page 7



Mgr Bellavance

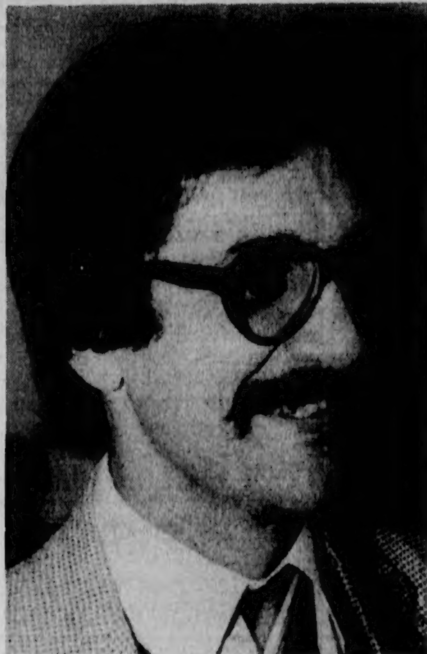
Décédé

■ Mgr Joseph Bellavance n'est plus. Hélène Blais évoque sa largesse d'esprit.

Son texte se trouve à la page 15, sous la chronique de Transcona.

La rationalisation des écoles dans la Seine

Pas de chambardement du jour au lendemain



Jean Beaumont. Le directeur général de la Seine quitte son emploi le 19 octobre pour devenir directeur de l'école d'immersion Guyot.

Après trois années comme directeur, trois années comme adjoint au directeur, il croit que "C'est le temps de retourner à l'action, d'être en contact avec les jeunes et les profs. Je vois ça comme une promotion, un retour au source".

Ça fait plusieurs années qu'on en parlait. Finalement, les commissaires de la Seine ont décidé qu'il fallait agir maintenant. Les écoles de la division scolaire seront rationalisées, suite à un large effort de consultation des parents.

Ce qui ne devrait pas empêcher que la régionalisation des écoles fera des mécontents.

Deux raisons nécessitent une action: les fonds limités et la poussée de l'immersion.

Actuellement, la plupart des centres dans la Seine offrent les trois programmes: français, anglais, immersion. Résultats: des classes ont dû être combinées, des écoles ont besoin de classes additionnelles, d'autres ont des classes libres.

"Notre but, c'est de donner de meilleures services, une meilleure éducation. La popularité de l'immersion fait que le programme anglais souffre, puisqu'il faut combiner des classes. En régionalisant, avec des écoles à programme, on va pouvoir 'décombiner'", explique le président de la Seine, Gilles Saindon.

Son directeur général, Jean Beaumont, après avoir indiqué qu'il y a "trop de programmes d'anglais dans trop de centres", prévoit de la contestation "partout, car chaque centre sera affecté".

Toutefois, pour éviter au maximum le mécontentement, les commissaires ont mis sur pied deux comités divisionnaires.

Le plus petit comité va étudier l'immersion. D'ici deux ans, des immersés atteindront le niveau secondaire. 6 parents, 6 profs, 2 commissaires vont tâcher de définir le type de programme d'immersion secondaire *(50-50; 75-25?)* puis de déterminer s'il faut une **école** secondaire d'immersion ou une **aile**.

Le comité se mettra au travail à la fin octobre et devrait remettre son rapport en janvier.

Le plus gros comité tiendra évidemment compte des conclusions du comité sur l'immersion, ayant la tâche de rationaliser les programmes. 24 parents, 3 profs, 2 commissaires commenceront à se réunir vers la mi-novembre. Leur rapport, attendu vers la fin avril 85, proposera une série d'options.

Jean Beaumont tient à souligner que "ces options ne sont pas étudiées encore. Il n'y a pas de plan. Les commissaires sont à l'étape de la consultation".

Gilles Saindon est convaincu que "les choses devraient se dérouler assez bien. Les parents vont donner leurs idées. Il n'y a aucune raison pour du chamaillage."

Le président de la Seine ajoute: "Je ne peux pas imaginer qu'on chambarde une division scolaire du jour au lendemain. On parle plutôt d'un plan de trois à cinq ans. De toute façon, aucune école ne peut fermer si on n'a pas donné un préavis de 20 mois".



Gilles Saindon. Le président de la Seine affirme que la considération essentielle dans la rationalisation, c'est "donner une meilleure éducation."

Donc, à moins que des parents n'acceptent volontairement, en bloc, la fermeture d'une école, aucune fermeture n'aura lieu avant au moins deux ans.

Bernard BOCQUEL

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

Trois points noirs possibles: La Broquerie, Ile-des-Chênes et l'après-Beaumont



Roger Dubois. Le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents est surtout inquiet de la succession de Jean Beaumont.

Les francophones seront-ils affectés par la rationalisation des programmes dans la Seine?

"Il n'y a pas d'objection du côté de la Fédération provinciale des comités de parents, commente son directeur général, Roger Dubois. On est bien plus inquiet de la succession de Jean Beaumont *(le directeur général de la Seine quitte le 19 octobre)*. Le prochain directeur général de la Seine devra être quelqu'un qui connaît la situation, qui s'intéresse à l'école française, qui est bilingue. Il y a des rumeurs qui voudraient que certains commissaires n'estiment pas nécessaire que le successeur de Jean Beaumont soit bilingue."

"Pour ce qui touche la réorganisation des écoles, ce sera plutôt une chicane entre anglophones. Bien que je puisse voir des problèmes pour l'avenir du secondaire de La Broquerie".

Roger Dubois va convoquer très prochainement le comité de parents divisionnaire de la Seine "pour s'assurer qu'il y aura de bons représentants pour défendre le programme français au groupe de travail".

Pour sa part, Jean Beaumont estime que l'école secondaire de La Broquerie pourrait ne pas être la seule touchée. "Il y a aussi l'élémentaire *(maternelle à 6)* d'Ile-des-Chênes, qui pourrait se retrouver à l'école Lagimodière de Lorette".

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte au chancelier Roland Bélanger

M. L'abbé Roland Bélanger, Chancelier
Archevêché Saint-Boniface

M. l'abbé,

Ne sachant pas à qui adresser cette lettre, je vous la fait parvenir, espérant que vous aurez la bonté de la remettre à qui de droit.

La visite du Pape chez-nous a été sans doute un franc succès. Permettez toutefois que je soulève quelques questions. Les réponses devraient aider à mieux comprendre ces décisions et les mieux accepter.

Jean-Paul II, on l'a vu au cours de ses multiples voyages, a toujours manifesté un intérêt particulier pour les handicapés, les infirmes, les malades, les personnes âgées, les enfants;

1- À ma connaissance, on n'a pas publié le détail du parcours que devrait emprunter le Pape, et dans quelle partie de ce parcours il voyagerait en papemobile et dans quelle il voyagerait en limousine. Pourquoi?

2- Pourquoi n'a-t-il pas été possible de donner aux handicapés qui l'attendaient au parc Mémorial plus qu'un rapide coup d'oeil du Pape qui passait en papemobile?

3- Lorsque le Pape a quitté la cathédrale Ste-Marie pour se rendre à Bird's Hill, pourquoi n'a-t-il pas emprunté la papemobile et passé un peu plus lentement sur la rue Taché? Les malades, les vieillards, depuis la Cathédrale jusqu'à l'hôpital, n'ont vu que plusieurs limousines se demandant dans laquelle le Pape avait pris place.

4- Les personnes quelque peu handicapées, celles qui ne pouvaient pas marcher un mille ou plus, ont dû sacrifier leur participation à la messe à Bird's Hill. Pourquoi n'a-t-on pas pris des dispositions pour permettre aux personnes qui auraient accompagné ces handicapés, de les déposer au site de la messe pour ensuite aller stationner plus loin?

5- Pourquoi a-t-il fallu que la remise du prix de la fondation de l'Hôpital Général de Saint-Boniface se fasse à la Cathédrale Ste-Marie à Winnipeg, plutôt qu'à la Cathédrale Saint-Boniface, Saint-Boniface étant l'église-mère de l'Ouest?

6- Pourquoi n'avait-on pas invité à la Cathédrale Ste-Marie suffisamment de gens pour remplir tous les bancs, alors que des milliers attendaient dehors?

7- On a distribué, dans certaines paroisses tout au moins, des laissez-passer, indiquant le numéro de l'enclos où se rendre pour la messe de Bird's Hill. Cette distribution s'est faite presque sans annonce, donnant l'impression de favoritisme. Pourquoi n'a-t-on pas plutôt (s'il fallait le faire) distribué, à l'avance, des laissez-passer à qui en voulait, partageant entre les paroisses les meilleures et les moins bonnes places?

Les raisons de sécurité, de retard sur l'horaire prévu, du partage entre Winnipeg et Saint-Bonifce ne m'apparaissent pas tellement valables.

Je considère qu'elles ne sont pas acceptables pour les raisons suivantes:

1- La papemobile, tout comme la limousine, sont des voitures blindées à l'épreuve des balles.

2- Tout au long du voyage, dès la première heure, il y avait déjà du retard et le Pape ne semblait nullement incommodé.

3- S'il fallait que Winnieg ait sa part, il ne faut pas oublier que si Bird's Hill est dans le diocèse de Saint-Boniface, l'aéroport où ont eu lieu les cérémonies d'arrivée et de départ est dans le diocèse de Winnipeg.

Je fais parvenir copie de cette lettre à La LIBERTÉ. J'apprécierais que les renseignements que l'on voudra me fournir soient également publiés dans La LIBERTÉ, car j'ai le sentiment que, comme moi, beaucoup de gens se posent les mêmes questions.

Veuillez agréer, M. l'abbé, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice Gauthier
Saint-Boniface
Le 1er octobre 1984

La visite du pape du point de vue des choralistes

M. le rédacteur,

Plusieurs catégories de personnes ont participé à la planification et à l'exécution de la "messe papale". Il y avait toutes sortes d'équipes: techniciens, menuisiers, artistes, mass-médias, transport, publicité, finances, pré-litur-gie, liturgie, etc. Il y avait l'architecte et le directeur en chef. Et, bien sûr, l'équipe de la musique, plus particulièrement les responsables du chant.

Sans nous attaquer aux maîtres-planificateurs, nous soutenons toutefois qu'il est inconcevable, ou, tout au moins, mystérieux, que dans le vaste parc Bird's Hill, ils n'aient su prévoir plus d'espace pour une chorale qui se voulait plus nombreuses. (En parlant d'endroit et d'espace, pourquoi une chorale si éloignée de l'autel? L'architecte et les techniciens, sans doute, pourraient nous répondre...)

Après d'inutiles revendications, il a fallu nous soumettre et limiter le nombre de choristes francophones à cent. Disons aussi que les autres chorales formant la grande chorale étaient aussi limitées.

Dès la première rencontre du comité, il fut décidé de reconstituer notre chorale diocésaine francophone. Dans ce but, les curés de paroisses et les directeurs et directrices de chorales paroissiales furent invités à faire du recrutement parmi les personnes appartenent à des chorales. La réponse fut fantastique, mais le nombre de choristes avait triplé.

On dut prendre des moyens pour arriver à la solution du nouveau problème et agir pour le mieux. Malgré cela, on ne peut imaginer les blessures et les heurts causés aux personnes désireuses de faire partie de la chorale papale... et qui ont dû subir un refus...

Que d'heures de dévouement, de patience, de fatigue, de voyages, de travail vocal consacrées aux nombreuses et longues répétitions préparatoires à la fête! Merci à tous, à chacune et chacun! Nous ajouterons, merci aux choristes actifs comme à ceux qui n'ont chanté que dans leur choeur ou avec la chorale quand l'occasion s'y prêtait. Merci aux directrices, aux accompagnatrices ainsi qu'aux chefs de pupitres lors des répétitions!

Le grand Comptable a tout inscrit...

Le comité diocésain de musique sacrée
Soeur Agthe Dorge
Saint-Boniface, Manitoba
Le 1er octobre 1984

Une demande pour CBWFT

M. le rédacteur

Par la voix du journal La LIBERTÉ, je voudrais féliciter et remercier chaleureusement les télévisions française et anglaise pour les belles émissions qui nout ont été présentées lors de la visite du Saint-Père, dans notre beau pays.

Jour après jour on a pu suivre notre Père spirituel à travers tous ses déplacements et, ainsi, entendre tous ses messages et le voir si chaleureux et paternel avec tous. Merci aussi à CKSB pour les bons reportages toujours à point, pendant ces 12 jours inoubliables que nous avons vécus intensément.

Je voudrais en terminant faire une demande à CBWFT: que la visite du pape à Winnipeg et Bird's Hill soit retransmise sur les ondes; car ceux qui étaient au site de la messe ne pouvaient être à Winnipeg; et, même là, beaucoup étaient très loin de l'autel et n'ont pas vu grand chose. Merci à la "chorale", ce fut très beau!

Gertrude Dubé
La Broquerie
Le 23 septembre 1984



La SFM appuie le CJP

M. le rédacteur,

Au nom du conseil d'administration et du personnel de la Société franco-manitobaine, je désire prendre cette occasion pour faire certaines remarques au sujet de l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial les 22 et 23 septembre dernier.

Lors de ma participation à l'assemblée annuelle durant la journée du dimanche, j'ai été fort impressionnée de voir la présence et le sérieux d'un si grand nombre de jeunes venant de toutes les régions du Manitoba. Cette assemblée fut certes une réussite et je félicite le conseil exécutif et le personnel du Conseil jeunesse provincial pour leur bon travail.

Cette assemblée annuelle a démontré que nous pouvons faire confiance à notre jeunesse et qu'elle joue un rôle important dans le développement global de la communauté franco-manitoabine.

Nous devons comme adultes appuyer le Conseil jeunesse provincial dans ses revendications et ses projets. En vue de l'Année internationale de la jeunesse en 1985, le CJP entreprend d'organiser une grande fête pour célébrer la jeunesse au mois de septembre 1985.

La Société franco-manitobaine félicite et appuie le CJP dans cette initiative et collaborera dans l'organisation de cette fête.

Gilberte Proteau
Présidente
Saint-Boniface
Le 27 septembre 1984

Une maison pour la jeunesse souffrant de troubles psychiatriques

Ils ont enfin un endroit où se réfugier

Un rêve de 60 ans du monde médical de la province a finalement vu le jour cette semaine: un Centre de traitement pour adolescents, inauguré mardi. La ministre de l'éducation Maureen Hemphill a dit aux 200 invités: "Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous éprouvons tous des difficultés à faire face à la vie."

Déjà en 1923 on avait identifié le besoin d'une maison d'éducation pour les jeunes ayant des difficultés d'ordre mental.

En 1964, la province créait le service ambulant de soins psychologiques, la Child Guidance Clinic, à l'intention du système scolaire et des hôpitaux. Ce n'est que vers la fin des années 70 que les soins psychiatriques sont devenus prioritaires.

En 1979, un comité a été établi pour diriger l'établissement d'un centre pouvant accomoder 25 jeunes. La construction a débuté l'an dernier, à l'angle des rues William et Tecumseh à Winnipeg. Le site est important: le centre, incluant une école (l'école Montcalm), est situé dans un quartier résidentiel, près de l'Hôpital général de Winnipeg. l'édifice a coûté 2,3 millions de $.

Il faut comprendre en partant que le Centre de traitement pour adolescents (CTA) offre une approche holistique, c'est-à-dire que tous les services éducatifs et psychiatriques possibles seront offerts sous le même toit par une équipe multidisciplinaire. Le Centre servira donc à la formation de spécialistes dans le traitement de troubles mentaux graves.

Les soins psychiatriques intensifs seront donnés dans un cadre scolaire reconnu par la division #1. Ce sera une première dans la province.



Maureen Hemphill: tous les spécialistes viendront dans cet édifice.

La menace nucléaire

"La clé du développement de ces adolescents, a expliqué la ministre Hemphill, est la possibilité de poursuivre des études dans un contexte scolaire normal et d'évoluer au sein d'une communauté. Cette maison est entourée de voisins, elle veut être un bon voisin." L'objectif à long terme est la réintégration des adolescents dans la famille et dans la société.

Au cours des dernières années, près d'une centaine de jeunes entre 10 et 20 ans ont été envoyés dans des institutions à l'extérieur de la province et, parfois du pays. Les autres étaient intégrés aux centres pour adultes. Le CTA peut accueillir 25 inscriptions. Seize jeunes seront admis prochainement dans la résidence. Tous, souffrent de troubles tels la psychose, la dépression accompagnée de tendances suicidaires, les désordres de la personnalité et du système nerveux.

En plus de sa résidence, divisée en trois cellules de huit jeunes, le Centre a prévu un programme de jour et un programme d'urgence, s'adressant aux jeunes de 12 à 20 ans.

"S'il y avait un besoin pour ce genre de service il y a soixante ans, a déclaré la ministre de l'éducation, pouvez-vous vous imaginer le besoin aujourd'hui? Plus que jamais, les enfants manquent de compréhension, de soutien, d'affection. Ce centre va permettre qu'on arrête de compartimenter les soins psychiatriques; on ne coupera plus les enfants en petits morceaux."

Mme Hemphill a rappelé les désordres sociaux qui rendent encore plus importants les services du nouveau centre: les difficultés familiales et d'adaptation scolaire, et les grandes menaces de notre temps: "La possibilité de l'annihilation nucléaire affecte la santé mentale des enfants. Il y a un grand nombre de jeunes qui ne croient pas qu'ils auront la chance de devenir adultes."

"Il est trop tard pour venir en aide à certains enfants, a conclu la ministre, mais il faut espérer qu'on pourra faire quelque chose pour les autres. Ils ont enfin un endroit où ils peuvent se réfugier."

Jean-Pierre DUBÉ

Une audience publique sur la garde de jour à Saint-Boniface

Le groupe d'étude fédéral sur la garde de jour tiendra une rencontre à Saint-Boniface pour connaître la situation francophone. Les parents et le personnel des centres préscolaires pourront rencontrer, vendredi 12 octobre, à 16h30, à la Résidence Langevin, rue Masson, la présidente du groupe d'étude, Katie Cook.

Les intéressés sont invités à présenter des mémoires, des témoignages, des commentaires et des suggestions.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Pluri-elles au 233-1735.

Les vers rongeurs exigent une attention journalière

Vous pensiez avoir réglé vos problèmes de vers rongeurs (cankerworms) pour l'année prochaine parce que vous avez appliqué une généreuse couche de Tanglefoot autour de vos arbres préférés? Vérifiez encore une fois!

En fait, vérifiez tous les jours. L'entomologiste de la ville de Winnipeg, le Dr Roy Ellis, est formel: "Les bandes de Tanglefoot doivent être vérifiées quotidiennement. Si une feuille morte, par exemple, est collée dessus, la femelle grimpant le long de l'arbre pourra poursuivre son ascension sans problème".

Plus important encore: il faut à tout prix, durant les trois prochaines semaines, réactiver tous les jours le Tanglefoot en le remuant.

On sait que c'est le gel qui donne le signal de la montée dans les arbres à la femelle, qui y pondra ses oeufs. Des oeufs qui écloront au printemps et s'attaqueront alors sans merci au feuillage des arbres et arbustes infestés.

Roy Ellis conseille aux gens qui tiennent à leurs arbres de leur donner beaucoup d'eau. "Ça peut sonner bizarre d'arroser ses arbres à l'automne. Pourtant, ils seront alors bien plus vigoureux au printemps". Si l'arbre est plus fort, il pourra évidemment mieux se remettre d'une autre attaque de vers rongeurs.

Est-ce que l'infestation des vers rongeurs du printemps 84 constituait le sommet du cycle? Roy Ellis pense que oui. Mais juste au cas où il serait dans l'erreur, l'entomologiste de la ville de Winnipeg espère que la température donnera un coup de main aux anti-cankerworms. "Un hiver rude, un gel pendant l'éclosion au printemps aideraient sûrement à réduire la menace des vers rongeurs. Rappelons que les derniers hivers n'ont pas été très durs".

Mais le moyen le plus efficace de réduire considérablement cette engeance serait un bon parasite. Un vieux truc de la nature pour empêcher d'être débordée. La possibilité d'un parasite n'est pas exclue par Roy Ellis.

Mais en attendant, il faut vérifier son Tanglefoot tous les jours. En n'oubliant pas de le réactiver aussi au printemps, histoire de prévenir l'infestation des cankerworms du printemps.

Bernard BOCQUEL



Comme bien des Winnipégois, Roger Fontaine a décidé de s'occuper de l'ennemi no 1 de ses arbres. Mais attention...

On a jamais manqué de quoi. Mais d'autres à Burns ont trouvé ça tough



Philippe Kleinschmit
professeur en sciences économiques

ECONOMYTHES

V'là douze ans que j'travaille pour la compagnie Burns. J'ai toujours aimé mon travail; j'peux même dire que j'étais d'habitude content d'y aller les matins. C'est pas tout l'monde qui peut dire ça. Et puis la paye n'était jamais trop mauvaise: 12$00 de l'heure en ce moment.

Seulement, on vient tout juste de terminer une grève de seize semaines. ça pas été trop difficile pour ma famille et moi: on a dû oublier nos projets de vacances à l'Est, mais on a jamais manqué de quoi. Avec le temps, on a quand même réussi à faire nos petites réserves. D'autres, par exemple, ont trouvé ça 'tough', surtout les plus jeunes avec de grosses hypothèques à payer.

- Qu'est-ce que la grève vous a apporté?

- Eh ben, un gel de nos salaires jusqu'à la fin du contrat, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1986. En contrepartie, on nous a enlevé le 'roll-back' de 2$00 de l'heure, et même de façon rétroactive jusqu'au mois de juin de cette année. On a aussi obtenu une meilleure pension mais on a perdu sur la question des négociations nationales.

- Alors, est-ce que la grève était rentable?

- Ben, on a pas eu tout ce qu'on voulait, c'est sûr, mais elle était peut-être nécessaire pour avoir ce qu'on a eu. Et puis, on en a appris pas mal de choses. Ça fait un bon 25 ans qu'il n'y a pas eu de grève ici à Burns. Les membres du syndicat sont maintenant mieux renseignés sur les implications d'une grève, sur le processus de négociation et sur les points précis de conflit entre le syndicat et le 'management'. En somme, on est devenu plus solidaires dans nos objectifs et on sera mieux préparé pour nos prochaines négociations.

À ce point-ci, j'ai interrompu mon interlocuteur pour lui demander comment il mettait son expérience de la grève en rapport avec le message du Pape à Terre-Neuve. J'ai précisé que c'est là que Sa Sainteté a repris son thème de "la dignité du travail" et du besoin d'une restructuration de l'économie.

En gros, le Pape préconisait des structures coopératives ou autres qui donneraient aux ouvriers plus de pouvoirs sur leur propre sort, des structures qui permettraient davantage de décisions prises au niveau communautaire, qui mettraient la sécurité d'emploi avant la sécurité des profits, etc.

Alors, la grève était rentable?

Ben là, j'sais pas trop. Pour l'instant, rien n'oblige Burns ou d'autres compagnies à préserver des jobs et à maintenir les taux des salaires lorsque les profits baissent de trop. Mais même si le Pape dit que les ouvriers devraient avoir plus de contrôle, la grande majorité des gens sont contre les grévistes, sans être vraiment pour le 'management' non plus. Ça, c'est surtout vrai aujourd'hui à cause du grand nombre de chômeurs.

- Est-ce que tu es prêt à travailler un autre douze ans pour Burns?

- Ah, j'sais plus. Comme j'ai dit tantôt, j'aime bien ma job, mais j'pense qu'ils commencent à en vouloir trop. Si ça continue, je serais de plus en plus tenté d'aller chercher ailleurs.

Cette chronique est le fruit d'un entretien avec un employé de la Compagnie Burns qui a souhaité préserver son anonymat.

Vie sociale

Naissances

Joanne-Nicole-Marie **Marion**, 7 livres 4 onces, née à l'hôpital Saint-Boniface le 19 septembre, fille de Daniel et Jacqueline de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Lionel et Antoinette Marion; Edmond et Denise Lafond, tous de Saint-Jean-Baptiste.

Stéphane Jean-Pierre Mathieu Boisvert, fils de Aurèle et Rachel Mulaire-Boisvert, né le 16 septembre 1984, 8 livres 13 onces et demi. Les grands-parents sont René et Cécile Mulaire; Maurice et Lucie Boisvert.

Catherine Rachelle Marie **Roy**, née le 8 septembre à l'hôpital de Saint-Boniface fille de Normand et Nicole Roy de Ste-Anne-des-Chênes.

Mariages

Marcelle **Roy**, fille de Jean-Baptiste et Simone avec Gérald **Lamoureux**, fils d'Albert et Annette, tous d'Ile-des-Chênes, le 29 septembre.

Décès

Reina **Gendreau** de Saint-Norbert, 52 ans, épouse de feu Henri Gendreau, décédée à son domicile le 23 septembre 1984.

Claire (Clara) **Bourbonnais**, 99 ans, le 19 septembre, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.

Paul **Mailhot**, de Saint-Norbert, époux de Félixine Ouimet, décédé le 24 septembre 1984 à l'hôpital Victoria.

La **vie sociale** est un service offert gratuitement

Saint-Vital affronte seule l'opposition à l'enseignement sur la sexualité

Les politiciens scolaires au Manitoba n'ont pas fini d'entendre parler d'éducation sexuelle. Mais pour le moment, la division de Saint-Vital affronte seule le ressac. Jeudi dernier, quelque 500 parents et groupes de pression sont venus donner leur avis sur la question. Mais les commissaires ne bougeront pas.

La division scolaire de Saint-Vital est la seule dans la province qui a décidé d'aller de l'avant avec un programme optionnel d'éducation familliale et sexuelle. Même si le ministère de l'éducation considère que le programme demande d'autres révisions.

"Les sessions d'information pour les parents se poursuivent dans les écoles de la division", a expliqué le surintendant Gordon Newton. "Le programme va bientôt commencer dans la grande majorité des écoles et les parents ont le choix de retirer leur élève de la classe." Jusqu'à présent, il n'y a pas de gros problèmes.

Alors, d'où vient l'opposition? La majorité des quarante mémoires présentés la semaine dernière étaient contre le projet d'enseignement. Les mêmes arguments ont fait surface: il faut enseigner aux enfants le bien et le mal; on ne veut pas que nos jeunes apprennent à se masturber, à utiliser des contraceptifs; il ne faut pas rendre triviale aux yeux des adolescents l'activité sexuelle précoce.

Le voyage à Grand Forks

Le président manitobain des *Physicians for Life,* Colin Merry, a toutefois réussi à impressionner les commissaires. Selon lui, les dangers de la transmission de maladies vénériennes ne sont pas adéquatement présentés et le message aux jeunes n'est pas clair.



Les enfants doivent être mieux guidés en matière de moralité, affirment les opposants au programme d'éducation sexuelle.

Le Dr Merry a soutenu que les conséquences de l'utilisation de contraceptifs et de l'avortement ne sont pas suffisamment expliqués. D'après lui, les comités d'avortement dans les hôpitaux de la ville ne refusent aucune requête parvenant de filles de moins de 18 ans.

Pour cacher la vérité à leurs parents, certaines jeunes filles se rendent à Grand Forks et sont de retour chez elles le même jour, grâce aux conseils de cliniques de Winnipeg. Il a ajouté que les adolescentes de 13 et 14 ans n'éprouvent aucune difficulté à obtenir la pilule chez un grand nombre de médecins, sans le consentement de leurs parents.

Le médecin a terminé son exposé en invitant les autorités à consulter non pas seulement des "sex-perts", mais aussi les conseillers qui "ramassent les morceaux" dans des centres tels que Villa Rosa et le Pregnancy Distress Centre.

La condamnation du programme d'éducation sexuelle par les évêques catholiques du Manitoba, rappelée par un des mémoires, a été ovationnée. Les chefs spirituels ont invité les parents à boycotter le programme le mois dernier.

Mais selon le surintendant de la division, la politique de la commission scolaire demeure inchangée. "Nous allons de l'avant avec l'enseignement du programme tant qu'un changement ne sera pas effectué par les commissaires," a ajouté Gordon Newton. Il semble que l'engagement des commissaires dans la question demeure unanime.

La commission scolaire a cependant demandé à son comité d'éducation d'étudier plus en profondeur les 40 mémoires qui ont été présentés.

Jean-Pierre DUBÉ

Le CALENDRIER

Jeudi 4

- Le Foyer du CCFM présente "Jazz" avec le groupe Musique du jour. Jusqu'à samedi.

- Le Foyer présente, de midi à 17h00, un jam mettant en vedette les artistes du 100 Nons.

- Le CCFM présente en exposition les gravures et eaux-fortes de Lorraine Le Tourneau, médaillée d'or pour excellence académique et artistique à l'Université du Manitoba en 1981. Jusqu'à la fin du mois.

Samedi 6

- Le 75e anniversaire de l'Union nationale française. Repas et soirée dansante au Windsor Park Inn, 1034, chemin Elisabeth. (661-3383)

Dimanche 7

- La ciné-série se poursuit au Musée de l'homme et de la nature avec le film "Louisianne de Philippe de Broca. 20h00.

Mercredi 10

- Une causerie portant sur la musique et les enfants, au Foyer du CCFM, présentée par Edouard et Micha de l'Ontario.

Jeudi 11

- Le congrès 1984 de la Société canadienne d'histoire orale se tiendra à l'Hôtel Fort Garry. Une causerie donnée par Gilbert Comeault sur "L'histoire orale dans les communautés francophones" aura lieu vendredi matin.

- Le Foyer du CCFM présente "45 tours de force", un spectacle de variétés. Jusqu'à samedi.

Vendredi 12

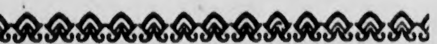
- Actor's Showcase présente "Separate Doors", une pièce sur les changements dans la famille, au Gas Station Theatre, jusqu'à dimanche.

Dimanche 14

- Le film de Jean-Jacques Beineix "La lune dans le caniveau", au Musée de l'homme et de la nature à 20h00.

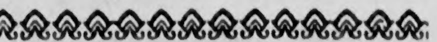
Lundi 15

- Les films manitobains "Les champs de l'image" et "Des faiseurs d'images" au Cinéma Main de l'ONF à 20h00.



Les enfants de Mme Maria Hébert (née Robidoux) expriment leurs plus sincères remerciements à tous les parents et amis pour leur sympathie, offrandes de messes, de fleurs ou autre de leur choix.

Un merci spécial à Monseigneur Omer Robidoux, à ses confrères ainsi qu'aux dames qui ont préparé le goûter.



Après l'humiliation de septembre

Un mois de grâce pour les Bombers

Quelle meilleure discussion, en pignocheant de la farce de dindon et des canneberges à mé-mère, que de spéculer sur le sort des Bombers cette année. Dieu merci, il existe une longue fin de semaine en octobre pour le faire...

"Gravy" criaient les fans des Bombers après la victoire contre Dieter-bienvenue-Bennettl-Brock. Après tout, les gros bleus véridiques se classaient à la première ligne avec neuf victoires et deux pertes.



Roland Stringer

Le 5e QUART

Deux semaines plus tard: neuf victoires, trois défaites, un match nul. Ce n'est pas de la cassonade!

Les Lions de Vancouver trainent derrière les Bombers par seulement un point, et avec un match de plus à jouer. L'humiliation de la semaine dernière contre Toronto risque d'avoir donné de l'appétit aux Lions. Chose certaine, ce ne sont pas Ottawa ou Calgary, contre qui B.C. jouera prochainement, qui les boufferont.

N'empêche que B.C. doit aussi confronter Joe Barnes et l'attaque des Argos cette fin de semaine. Une partie qui intéressera sûrement les fidèles quarts de sofa.

Toute chose étant égale, la partie déterminante demeure celle entre B.C. et Winnipeg, qui clôturera la saison. Si les deux équipes sortent vainqueurs jusqu'à cette dernière, Winnipeg mènera par seulement un point.

Il n'y a tout de même rien là pour en faire de la peau de poule. Puisque les Bombers seront en finales de toute façon. Ce qui n'était pas le cas l'an dernier.

Par ailleurs, nos voisins à l'Ouest ont peut-être raison de guetter leur régime d'hydrates de carbone.

Bien entendu, on ne parle pas des Stampeders de Calgary. Après avoir plumé Jack Gotta à la fin de la saison dernière, ils n'ont pas pu s'empêcher une série de *turkey shoots* internes au courant de 84.

Plutôt, on parle des toffes de la Saskatchewan. Et surtout d'Edmonton. Oui, Edmonton, l'équipe supposément dépourvue de tout ce qu'il fallait pour menacer Coach Cal. Aujourd'hui, on se pose seulement une question: Matt Dunigan restera-t-il aussi longtemps à Edmonton que Warren Moon?

Entre ces deux vieux rivaux (dans la Ligue, on aime considérer toute équipe comme une ancienne rivale!), on s'attend à un peu d'énervement. Bien qu'il soit clair qu'Edmonton est en mesure de manger les Roughies tout rond, il se peut que la partie déterminante soit Edmonton/Saskatchewan à la fin octobre.

Dans l'Est, c'est Toronto qui cause l'indigestion. Même si les commentateurs de Radio-Canada prennent un plaisir à parler de Montréal durant une partie entre Calgary et Hamilton.

C'est vrai que les Concordes ont pris de l'ampleur et ont la capacité de se rendre à la coupe. Mais n'oublions pas: ça reste Montréal. Là-bas, c'est le hockey, le baseball. Pis après...

Pour ce qui est de Hamilton et d'Ottawa, les deux ensemble affichent seulement cinq points de plus que Calgary! Next!...

À Winnipeg, l'Action de grâce devrait finir en pique-nique. Le jeune poulet au poste de quart des Stamps, Greg Vavra, fera face à une défense qui ne peut plus se permettre de répéter le jeu déplorable connu en septembre.

Octobre sera long si Calgary retourne victorieux.



Le record des Bombers en septembre: de quoi décourager les *fans*. Deux victoires, deux défaites et un match nul!

Pour quand le jugement de la Cour suprême?

Les rumeurs vont bon train au sujet de la date que choisira la Cour suprême du Canada pour rendre son jugement dans l'affaire Bilodeau. Le fameux cas, ainsi qu'un renvoi en quatre questions du gouvernement fédéral, a été entendu fin juin.



Jos Magnet: Il n'y a pas moyen de savoir.

La session d'automne de la Cour a débuté cette semaine à Ottawa, mais aucune indication n'a transpiré quant à la date du jugement. "Les juges, le greffier et les secrétaires juridiques sont très discrets," a fait savoir Jos Magnet, l'avocat qui a défendu les intérêts de la Société franco-manitobaine devant le plus haut tribunal du pays.

"Les avocats seront les premiers à savoir. C'est absolument impossible de dire si ce sera demain, la semaine prochaine ou l'année prochaine," a conclu Me Magnet.

On sait qu'un cas semblable à l'affaire Bilodeau sera présenté en Cour suprême à la mi-décembre. L'affaire Mac Donald est partie d'une contravention unilingue dans la ville de Montréal. M. Mac Donald demande que la loi 101 du Québec soit déclarée invalide. Les demandeurs ont fait savoir à la Cour qu'ils voyaient un lien direct entre les deux causes, ce qui pourrait retarder l'aboutissement de l'affaire Bilodeau.

Mais la Cour n'a pas réagi à cette question, a dit l'expert constitutionnel de la SFM. "Je crois que dans l'esprit des juges, il n'y a pas de lien entre les deux."

J.-P. D.

Bibliothèque française: On agrandit ou on déménage?

La plupart des titres de la plus importante collection de livres français au Manitoba demeurent entreposés dans des boîtes dans la bibliothèque municipale de Saint-Boniface, rue Cathédrale.

Depuis trois ans, les francophones de la région essaient de faire bouger la ville, ainsi que la province et le fédéral. Mais il n'y a pas encore de solution en vue...

On a commencé par véhiculer le concept d'une bibliothèque provinciale pour tous les francophones. Mais l'idée semble morte, avec l'inertie de la municipalité et le changement de gouvernement à Ottawa.

"Le gouvernement fédéral était disposé à fournir un million de $ pour l'entreprise," a expliqué Renald Guay, membre de la Commission des bibliothèques de la ville. Mais Winnipeg a décidé de réaffecter le demi-million qu'elle devait consacrer à l'édification d'une nouvelle bibliothèque.

Comme Winnipeg n'est pas intéressé à fournir un service provincial, le gouvernement du Manitoba n'est pas non plus prêt à donner d'autres fonds à la capitale, d'autant plus qu'"aujourd'hui, la province ne veut rien savoir de services bilingues. Politiquement, ce n'est plus possible. Le projet d'une bibliothèque provinciale est mort, en autant que ça me concerne," a tranché Me Guay.

Alors il reste le projet d'agrandissement ou de réaménagement. Car en plus de manquer de place pour les bouquins, il manque d'espace pour la consultation, l'étude. L'édifice actuel comprend 6 000 pieds carrés. Il en faut le double, a recommandé la Commission des bibliothèques.

Pour le conseiller de Taché, la solution la plus efficace est de louer de nouveaux locaux, au coût d'environ 50 000$ par année. Guy Savoie considère qu'il est trop tard pour vouloir une nouvelle bibliothèque, la ville ayant manqué sa chance d'obtenir de l'aide fédérale.



La bibliothèque publique de Saint-Boniface. Il faut le double d'espace.

Au conseil communautaire de Saint-Boniface / Saint-Vital, on pense encore construire un nouvel édifice. Les conseillers ont voté, à trois contre un, mardi dernier, de demander au conseil municipal de remettre 500 000$ dans le budget des bibliothèques. Guy Savoie s'y est opposé: il craint que la construction sera, de cette façon, reportée d'année en année, indéfiniment.

Quels locaux?

Alors quels locaux? Il y a plusieurs possibilités. D'abord l'angle Taché / Provencher. Des entrepreneurs privés sont en train de négocier l'achat du terrain vacant. Il leur faudrait un autre gros locataire pour lancer l'affaire, a expliqué Me Guay. La bibliothèque serait située au rez-de-chaussée. Les entrepreneurs voudraient un développement à caractère francophone.

Mais il y a aussi le Dominion vacant dans le centre commercial près du pont Norwood. Selon Renald Guay, les statistiques favorisent une telle option: "Les plus utilisées à Winnipeg sont situées dans les centres d'achat où il y a plus de circulation et de parking. Une bibliothèque, ça ne se construit plus dans un parc ou en plein dans un quartier résidentiel."

Il faut s'attendre à ce que le projet de bibliothèque, location ou construction, fasse le tour de plusieurs comités de la ville avant que la collection de Saint-Boniface ne soit enfin valorisée. "Il faudra voir ensuite, a noté Me Guay, la possibilité de convertir la bibliothèque en service provincial."

Jean-Pierre DUBÉ

Un vote scolaire le 24 octobre

Les électeurs dans 40 commissions scolaires rurales et une division à Winnipeg se choisiront de nouveaux commissaires le 24 octobre prochain.

Certaines commissions scolaires de campagne tiennent des élections à tous les ans pour remplacer une partie des commissaires. À Winnipeg, il s'agit d'une élection pour remplacer quelqu'un qui a quitté avant la fin de son mandat.

La grande majorité des commissions scolaires sont élues à tous les trois ans.

Des timbres de Noël

Le bureau de poste a décidé d'agrandir un programme piloté mis à l'essai l'an dernier à Winnipeg.

Il s'agit d'offrir des rabais aux personnes qui achètent des étiquettes spéciales pour l'expédition de cartes de Noël. Le programme prévoit des économies allant jusqu'à 10 pour cent.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Hogue, Kushnier et Sharp
AEQUALIS CORAM LEGE
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063 Autumnwood
AUTOPAC TEL 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

VENTE: Privée, maison de trois chambres à coucher avec sous-sol complet sur un lot de (75 X 300) 23m X 121m entouré de beaux arbres. Grand jardin 58 000$ au 87 rue St-Gérard, Sainte-Anne, Manitoba. Composez le 1-422-5938.
666-

À LOUER: Pour 2 hommes "Board and Room" appelez après 18h00 au 237-6273.
662-

À VENDRE: secrétaire ancien en chêne avec chaise, 1 tiroir, très élégant, 36 X 24, prix à discuter. Appeler après 17h00 au 256-1317 ou 253-9355.
615-

PROFESSEUR de piano et théorie, qualifié et plusieurs années d'expérience. Fort Richmont 269-2921. Cours bilingue pour enfants et adultes.
677-

JEUNE étudiant à l'université de Winnipeg est à la recherche d'une famille ou une personne pour demeurer ensemble. Son but: apprendre le français. Recherche un endroit à Saint-Boniface ou au Centre-ville. Appelez Gord au 668-0878.
679-

À LOUER: Studio meublé, 1 chambre à coucher, rue Dumoulin. Téléphonez après 18h00 au 775-3962.
680-

À LOUER: Près de l'Hôpital Saint-Boniface. Maison de 2 chambres à coucher, tapis très propre, réfrigérateur et poêle sont fournis. Les chiens ne sont pas permis. Référence et bail sont requis. 500$00 par mois y compris les utilités, libre le 1er novembre. Composez le 237-7251.
681-

À VENDRE: Lot, au nord de Saint-Boniface. Pour de plus amples renseignements composez le 237-8518.
682-

Aimeriez-vous avoir votre ménage fait pour la fin de semaine? J'ai de l'expérience et de bonnes références. Composez le 233-4239.
683-

Maman bilingue garderait vos enfants durant la semaine au Parc Windsor. Composez le 257-5679.
684-

À LOUER: Avec option d'achat possible. Maison à Saint-Pierre-Jolys, 3 chambres à coucher. 1 056 pieds carrés, garage attenant. Appeler René au 237-8988.
685-

À VENDRE: Un grand couvent de 20 chambres à coucher dans un centre paisible à environ 30 kilomètres de Winnipeg, situé sur un grand lot de 4½ acres avec gazon, arbres et jardin. Prix: négociable. Appeler Soeur Sheila au 1-353-2440.
686-

À VENDRE: Une photocopieuse A.B. Dick Bond 901S pour 300$. Pour de plus amples renseignements appeler la direction du Collège Louis Riel au 237-8927.

Ouverture Officielle
50, rue Archibald
Prix comptant
Turf... à partir de 3$98 la verge carrée. Dos en nylon caoutchouté... à partir de 4$98 la verge carrée Dos juté en nylon... à partir de 8$98 la verge carrée.
Comparez nos prix très bas
Pendant la semaine: ouvert jusqu'à 20h00
Le samedi jusqu'à 17h00
A & R CARPET 233-3061

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
...ion Window & Door Ltd.
...tous vos besoi...
de ...es et de fe...tres.
...uit
Rob... ...ude Fiola, adjoint
...rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JL23684

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

PLAGE ALBERT
3 ch., isolé, foyer Franklin, quelques meubles, maison de visiteurs isolée, grand lot, près du magasin. Seulement 37 000$00. Appelez Paul au 235-1550 ou 942-2491 code 4139, JBL Realty.

SAINTE-ANNE
Nouveau bungalow avec garage attenant, quelques appareils électriques, air climatisé, possession immédiate. Prix raisonnable.
TRANS-CANADA EST
Maison style chalet - dans un environnement tranquille. 39 900$00
Mary Spilak 1-422-8359
Century 21 George P. Penner Realty Ltd.
1-326-6458

Creative retirement Manitoba lance sa programmation en français

Les retraités n'ont jamais été aussi actifs

Le professeur d'université, savant historien, discourt sur la grève générale de 1916 à Winnipeg. Tout à coup, au fond de la classe, une main se lève: "Vous vous trompez, ce n'est pas comme cela que ça s'est passé." Une octogénaire se dresse lentement et se met à décrire l'événement historique... Même le prof écoute.

Cela s'est produit dans un cours d'été pour les personnes d'âge mûr, organisé par Action-retraite-Manitoba, un organisme sans but lucratif. Chaque été des groupes de personnes âgées sont invités à découvrir la vie universitaire pendant une semaine. Pour certains, c'est un vieux rêve qui se réalise.

Les stages d'été sont une des 36 différentes sessions offertes par Action-retraite (ARM). Les cours, conférences, rencontres de discussion s'adressent aux personnes de plus de 50 ans. Le but: fournir des opportunités d'étude et de loisirs. En passant par le judo, la réflexologie, la comptabilité, la philosophie, le leadership et les actualités.

"Certains vieillards disent qu'ils n'ont jamais été si actifs de leur vie, a déclaré le coordonnateur d'ARM pour le centre-ville, Doug Wasyliw. Nous sommes en train de changer les stéréotypes: des gens de 80 ans font de la dansaérobique. Les données démographiques aussi changent: voilà la force électorale la plus puissante, la meilleure armée de volontaires. On dit maintenant que l'âge d'or est la plus importante ressource naturelle du pays."

L'organisme fondé en 1973 a d'abord oeuvré uniquement à l'ouest de la rivière Rouge. Mais depuis l'an dernier, l'organisme connu sous le nom de *Creative Retirement Manitoba,* a décidé de s'intéresser à la clientèle francophone, grâce à de l'aide financière du projet de réaménagement du centre-ville. Ainsi, depuis août dernier, ARM offre des sessions à Saint-Boniface en collaboration avec le Collège universitaire.

Des cours de réflexologie ont commencé, ainsi qu'une série sur les voyages. Et des sessions sur des sujets d'actualité, présentées par des profs du Collège, doivent démarrer sous peu. L'invitation s'adresse aux personnes que l'échange d'idées intéresse. Des sessions du genre à Winnipeg réunissent une moyenne de cent personnes par semaine.



Doug Wasyliw: notre organisation est petite et souple.

"On sait qu'il y a des miliers de personnes âgées à Saint-Boniface, a dit le doyen du CUSB, Fernand Girard. On nous dit que les vieillards ont peur du Collège, de l'université. Mais on sait qu'ils sont capables d'assimiler les matières. On veut faire l'expérience des cours pour savoir si c'est possible de mettre sur pied un programme d'études universitaires pour les personnes âgées."

"Il semble que les gens de l'âge d'or préfèrent ne pas se déplacer (pour venir au Collège). Il faut voir. On n'est pas sûr non plus si on est en train de dédoubler des services. S'il n'y a pas dix personnes dans le cours, il sera annulé et la formule sera repensée," a précisé le doyen.

"C'est fini de dire que tu ne peux plus rien faire à 70 ans. Pour l'exercice physique, tu continues tant que tu ne tombes pas. C'est la même chose au niveau intellectuel," a conclu Fernand Girard. Le premier de la série "Sujets d'actualité" sera donné par Raymond Hébert et portera sur la politique à Saint-Boniface.

"Nous voulons en faire plus en français, soutient Doug Wasyliw. Mais nous n'avons pas encore identifié toutes les personnes ressources bilingues. Un poste ouvrira bientôt dans l'organisation pour desservir les régions rurales. Nous allons chercher une personne bilingue."

La créativité

Car jusqu'à présent, avec son budget annuel de 100 000$, ARM ne s'est pas aventuré en campagne. Mais déjà, samedi 13 octobre, l'organisme tiendra une session sur la comptabilité à l'intention de la vingtaine de clubs francophones.

Est-ce que cela va remplacer la Fédération des aînés franco-manitobains et l'agence Nouveaux horizons du fédéral? Absolument pas, a répondu le coordonnateur. Ces organismes travaillent ensemble, chacun selon son mandat. La Fédération diffuse les services de l'ARM; Nouveaux horizons fournit parfois du capital pour acheter du matériel. Come des tables de massage.

Une bonne part des programmes d'ARM sont axés sur la créativité, a expliqué le coordonnateur: comment se préparer à la retraite - on doit commencer à trente ans! -comment jouir de sa retraite. Ayant trouvé des réponses, certains aînés participent à un programme scolaire qui leur permet de transmettre leur sagesse, d'initier à l'univers de la retraite une jeunesse qui manque de contacts avec les réalités de la vieillesse.

Jean-Pierre DUBÉ

Les agriculteurs continuent à s'endetter

D'après les résultats préliminaires du sondage de la Société du crédit agricole Canada (SCA), les agriculteurs canadiens possèdent maintenant un avoir et un actif moindres et un endettement plus élevé qu'en 1981.

Le sondage révèle que l'actif total des agriculteurs canadiens s'élève à environ 116.3 milliards de $. Il s'agit d'une diminution d'environ 1.2 milliard par rapport à 1981.

Les éléments d'actif à court terme, qui se composent principalement de récoltes et d'animaux destinés au marché, représentent 12 pour cent du capital agricole total. Les éléments d'actif à moyen terme, qui comprennent principalement la machinerie agricole, représentent 26 pour cent de l'actif total.

Enfin, les terres agricoles et les bâtiments de ferme, qui composent l'actif à long terme, représentent 62 pour cent du capital agricole total.

L'avoir net moyen des agriculteurs canadiens a fléchi de 3 pour cent, passant de 85 pour cent en 1981 à 82 pour cent en 1984. Le pourcentage d'avoir net demeure cependant assez fort. **Les agriculteurs ont besoin de posséder en propre une forte proportion de leur exploitation parce que la faiblesse et la variabilité des rentrées monétaires limitent la capacité des entreprises agricoles à supporter un endettement élevé.**

L'avoir net des agriculteurs canadiens a diminué de 4.2 milliards. Il est passé de 99.8 milliards à 95.6 milliards. Fait à signaler, cette baisse significative est supérieure au revenu agricole net enregistré au cours de chacune des trois dernières années.

Le tiers supérieur des exploitations, soit celles dont le revenu annuel brut excède 79,700$, a généré 77.3 pour cent des ventes totales de produits agricoles. Ce groupe à revenu élevé contrôle un peu plus de 59 pour cent de l'actif agricole total. Ce groupe d'exploitations a utilisé proportionnellement plus de crédit et affiché une plus grande productivité que les exploitations à revenu moyen et faible.

Le sondage indique aussi que l'investissement moyen d'une exploitation agricole est de 508,470$. L'endettement moyen sur cet investissement représente 90,617$, ce qui laisse un avoir net moyen de 417,853$.

La dette agricole totale atteint 20.73 milliards de $, soit une augmentation de 17.5 pour cent par rapport à 1981.

Toutefois, les variations de cette dette sont différentes d'une province à l'autre. Par exemple, elle a augmenté de 56 pour cent en Alberta, mais elle a diminué de cinq pour cent en Colombie-Britannique. Les dettes à long terme représentent 62 pour cent de l'endettement total, comparativement à 61 pour cent en 1981.

Les banques

Le crédit à long terme en cours a progressé de 19.8 pour cent depuis 1981 et il se chiffre actuellement à 12.8 milliards de $. Ces données portent à croire que plusieurs emprunts à court et à moyen terme sont refinancés au moyen d'emprunts à long terme.

La Société du crédit agricole demeure le principal prêteur à long terme en agriculture, avec 39 pour cent du marché. Lors du sondage de 1981, sa part du marché était de 42.6 pour cent. Les banques à charte viennent au second rang, avec 27.4 pour cent, suivies des gouvernements provinciaux avec 11.4 pour cent. Les particuliers détiennent 10 pour cent du marché national, tout comme les caises populaires et les caisses de crédit ensemble.

Les banques fournissent près de 74 pour cent du crédit à court terme et 60 pour cent du crédit à moyen terme en agriculture. Les caisses populaires, les caisses de crédit, les fournisseurs et les particuliers fournissent le reste.

Bovins et porcs

Le sondage a permis de recueillir des données sur les caractéristiques financières des quatre principales spéculations agricoles: les récoltes marchandes, les entreprises laitières, les élevages de boeuf et les élevages de porcs.

Une analyse préliminaire révèle que les producteurs de bovins et de porcs ont subi une baisse sensible de leur valeur nette au cours des trois dernières années à cause de la crise qui a sévi dans ces industries.

Le Sondage de la SCA repose sur des entrevues minutieuses effectuées auprès d'un échantillon de 6,000 agriculteurs à travers le pays. Ce sondage visait à recueillir des informations financières récentes sur la structure financière de l'agriculture canadienne.



L'investissement moyen d'une exploitation agricole est de 508 000$. Aussi, les producteurs de bovins et de porcs ont subi une baisse sensible de leur valeur nette.

Le défi de la nouvelle coop étudiante



Au comptoir de la coop étudiante. L'employée actuelle, Chantal Ledorze, en compagnie de Jean-Marc Fontan et Jean Lafontant. Un problème: assurer le long terme.

Une première au Collège universitaire de Saint-Boniface la semaine dernière: l'inauguration de la coop étudiante. Une coop qui ne recherche pas seulement la clientèle étudiante.

"C'est ouvert à tous explique le président de la coop étudiante, Jean-Marc Fontan. Il suffit de payer 10$ par an pour devenir membre. On bénéficie alors de 5% à 25% de rabais, selon les articles."

La coop est évidemment axée sur le **service aux étudiants:** matériels didactiques (livres neufs ou usagés), disques, matériel de laboratoire, et le **service de consommation courante:** miel, timbre, cigarettes, consignation. La librairie sera le plus important des départements.

"Jusqu'à date, ça marche" confie le prof-président Jean-Marc Fontan. Il faut dire que la coop a profité des ventes de livres pour la rentrée universitaire. Un autre rush sur les livres est prévu notamment pour les cours d'été et d'intersession. Entre ces périodes de boom, la coop compte pas mal sur le rayon de papeterie.

Le succès de l'expérience dépendra aussi de l'engagement des étudiants.

Pour l'instant, la coop est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00, grâce à un programme gouvernemental, qui assure la paye d'une employée. Sur les 600 étudiants à temps plein et à temps partiel, 76 sont membres.

Le rendez-vous important pour ces membres, c'est la réunion du 11 octobre, où un nouveau conseil sera élu. Un conseil de cinq personnes dont la composition devra permettre d'assurer une certaine stabilité à la coop. Car bien entendu, la permanence à long terme de la coop étudiante ne peut entièrement reposer sur une population changeante.

Le prof-président Jean-Marc Fontan est parfaitement conscient du problème. Mais d'abord, il faut assurer l'ouverture de la coop pour deux ou trois heures par jour. Il voit trois moyens: le bénévolat, les subventions et ultérieurement le produit des ventes.

La coop étudiante située au local 1092 du Collège de Saint-Boniface abrite aussi une initiative du professeur Jean Lafontant: le BazArt. "Il s'agit d'un service d'échange d'objets d'art et d'artisanat dont le but est de favoriser l'art visuel."

Le conseil d'administration est composé de: Jean-Marc Fontan (président), Roland Saurette (vice-président), Richard Coveney (trésorier), Jacques Frenette (secrétaire) et Jean Lafontant (conseiller).

La coop étudiante fait en quelque sorte suite à une autre initiative des étudiants, La Librairie du coin, qui a surtout été active en 1982/83.

Puis à l'hiver 83, quand La Librairie du coin n'était plus qu'un entrepôt de livres, l'idée d'une coop a fait surface.

"Dirigée par la population étudiante, la coop est conçue pour satisfaire ses besoins. Elle pourra se développer à son propre rythme. Les profits reviendront aux membres qui soutiennent le magasin", a rappelé Jean-Marc Fontan.

Bernard BOCQUEL

Mon merci et celui des autres

Pour dire "merci", à vous le choix...

Seigneur, je te remercie pour qui je suis.

Merci pour tout ce que je possède, tous ces biens que j'ai.
Merci pour ma petite famille, pour mes activités, pour mon travail.
Merci pour ma santé, pour mes joies et pour mon bonheur.
Merci pour tout le bien que je fais et tout le bien que je voudrais faire.
Merci pour les nombreux talents que j'ai.
Merci pour les positions importantes que j'ai.
Merci pour être né dans une bonne famille.
Merci de ne pas être comme eux-autres!
Merci Seigneur, merci!

Seigneur, j'ose à peine te dire merci.

Je ne suis rien.
Je ne vaux rien.
Je n'ai rien.
Tu comprends, hein?

Seigneur, merci.

Merci pour la vie que tu donnes en partage, à moi et aux autres
Merci pour la famille que tu confies, à moi et aux autres

Merci pour la santé que tu prêtes, à moi et aux autres
Merci pour les nombreux biens, les miens et ceux des autres
Merci pour les talents, les miens et ceux des autres
Merci pour le travail, le mien et celui des autres
Merci pour les engagements, les miens et ceux des autres
Merci pour l'histoire, la mienne et celle des autres
Merci pour l'humanité, la mienne et celle des autres
Merci pour ta création, celle que j'apprécie et celle qu'aiment les autres



Claude Blanchette

INTERROGATION

Merci pour la parole, la mienne et celle des autres
Merci pour l'amour, le mien et celui des autres
Merci pour le sourire, le mien et celui des autres
Merci pour la foi, la mienne et celle des autres
Merci pour les enfants, les miens et ceux des autres
Merci pour l'Église, la mienne et celle des autres
Merci pour mon merci... et celui des autres!

Claude BLANCHETTE, ptre

Un marcheton pour la Maison Jocelyne

Dimanche 14 octobre, entre 13h00 et 16h00, les responsables de la Maison Jocelyne organisent un marcheton. Tous les fonds ramassés seront dirigés vers la mise en oeuvre du premier programme à l'hospice Maison Jocelyne.

La Maison Jocelyne, quand elle sera terminée, abritera des patients en phase terminale. Elle pourra accueillir jusqu'à six personnes à la fois et leur offrir les soins nécessaires pour le confort de leurs derniers jours.

Le but de l'hospice n'est pas de prolonger la vie du patient en phase terminale, mais de développer chez le malade et sa famille une meilleure attitude envers la mort.

La Maison Jocelyne se situe au 177 chemin Egerton. C'est le révérend William Hutton et Miriam Hutton qui ont fait don de la maison où, en 1980, leur fille Jocelyne mourut du cancer. Pour plus de renseignements, téléphonez au 255-1781.

Plus de 1 ,5% aux municipalités

Le ministre des Finances du Manitoba a annoncé l'octroi de 12,8 millions de dollars aux municipalités dans le cadre d'un programme d'aide gouvernementale.

Vic Schroeder a précisé que les subventions pour 1984 corespondent à 1,6 pour cent des frais nets de chaque municipalité pour ses salaires.

Winnipeg a reçu plus de 4 millions de dollars grâce à ce programme.

Le lac Shoal se pollue

Une étude de l'eau potable de la ville de Winnipeg, faite à la demande d'Ottawa, a indiqué un niveau élevé de matières organiques dans le lac Shoal.

Ecologists Limited de Toronto a trouvé dans le lac ontarien qui approvisionne Winnipeg une forte proportion d'algues, signe de pollution. Les experts de l'environnement ont demandé à la bande indienne du lac Shoal de répondre aux conclusions de cette étude.



Le Gala annuel du Cercle Molière est une source de financement importante pour la saison. Mais les organisateurs n'ont pas encore déterminé le succès financier de l'événement.

La participation de la comédienne Louise Marleau a été rendue possible grâce au Gouvernement du Québec. On la reconnaît sur la photo, en compagnie de Roland Mahé, le directeur artistique du CM.

Comment les éleveurs de bétail seront indemnisés

Le gouvernement fédéral vient de conclure avec l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba une entente visant à venir en aide aux éleveurs de bétail de l'Ouest victimes de la sécheresse.

Le programme de 60 millions de dollars sera financé à parts égales par les gouvernements fédéral et provinciaux. Il résulte de l'effort de coopération déployé par les gouvernements respectifs en vue d'atténuer les graves problèmes qui confrontent les éleveurs des régions touchées par la sécheresse dans les Prairies. Son objectif est d'aider les éleveurs à conserver leurs troupeaux.

Au Manitoba et en Saskatchewan, les producteurs éligibles des zones désignées comme gravement touchées recevront des indemnités de 48$ par vache d'élevage ou jument productrice et de 10$ par brebis ou chèvre d'élevage. Les producteurs des zones désignées comme modérément touchées recevront, pour les mêmes types d'animaux, des paiements respectifs de 30$ et 6$.

La désignation des zones incombera à un conseil fédéral-provincial créé dans chaque province pour voir à l'administration générale du programme. Pour ce qui concerne le Manitoba, il s'agit essentiellement des 13 municipalités situées au Sud-Ouest de la province. La frontière précise est encore à déterminer, a indiqué Tom Pringle, du ministère provincial de l'agriculture.

Les fermiers intéressés pourront se procurer toute information concernant le programme et les formules de demande d'indemnisation aux bureaux municipaux et auprès des agronomes. La date limite pour la présentation des demandes a été fixée au 14 décembre 1984.

On s'attend qu'au plus tard à la fin octobre les premiers chèques fédéraux-provinciaux auront déjà été émis.

Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme d'aide aux éleveurs de l'Ouest victimes de la sécherese, les producteurs du Manitoba doivent téléphoner au 1-800-282-8002.

Ile-des-Chênes

Plus de 2 600$ de profits pour le thé-bazar

Depuis plusieurs années, la Ligue féminine catholique est responsable de l'organisation du thé-bazar paroissial.

Cette année, le comité se composait de: Louise Gauthier-Trudeau, présidente; Germaine Brûlé, secrétaire; Gabrielle Comeault, trésorière; des conseillères: Hélène d'Auteuil, Jeannette Hince, Pierrette Ménard, Angèle Lacroix, Lucille Lamoureux, Mariette Lachance.

Ces dames ont fait appel aux autres membres de la LFC ainsi qu'à plusieurs dames et demoiselles de la paroisse afin que chacune puisse faire valoir ses talents.

Grâce à la générosité des paroissiens, de plusieurs commerçants ainsi que des visiteurs venus de La Salle, Aubigny, Sainte-Agathe, Lorette, etc. des profits nets de 2 622$43 ont été réalisés. Il est à noter que la LFC et la paroisse se partagent les recettes à parts égales.

Pour le grand tirage, le 1er prix de 100$00 (don des Chevaliers de Colomb) est allé à Marlise Beauchemin; le 2ème prix de 75$00 (don de la LFC) a été gagné par Robert Trudeau; le 3ème prix de 50$00 (don du Comité de bazar) est allé à Martin d'Auteuil.

Par ailleurs, les gagnants du Club 500 des Chevaliers de Colomb pour le mois de septembre ont été: Anita Leclaire, Léon Mondor et Micheline Hince. Les deux tirages finals de 1 000$00 ont été remportés par 1) Henri Pelland - Irène Gagné et 2) Karen Gautron.

Dolorès LAURENDEAU



La famille de Lucie et Lionel Dupuis

Le 25e de Lucie et Lionel Dupuis

Au cours d'une messe d'action de grâces célébrée par l'abbé Lucien Roy, Lionel et Lucie Dupuis (née Sarrasin) ont renouvelé les voeux de mariage qu'ils avaient prononcé il y a 25 ans.

C'était le 26 septembre 1959 à Saint-Joseph. Leur famille, qui se compose de Richard, Joanne et son époux Marc Trudeau, Marielle, Claudette, Normand et Guy ont tenu à marquer cet événement en organisant la célébration eucharistique suivie d'une soirée sociale.

Il est à souligner que les familles Dupuis et Sarrasin (frères et soeurs des jubilaires) s'étaient toutes rendues, venant de près et de loin.

Saint-Norbert

La LFC organise une foire d'automne

La ligue féminine catholique organise une foire d'Automne qui aura lieu le samedi 13 octobre de 13h00 à 16h00 à la salle Ritchot, 80 rue St-Pierre.

Il y aura vente de plantes, de pâtisseries et articles divers, du bingo et autres divertissements. Ce sera une occasion de rencontre pour tous.

On y servira du café et des beignes. La majeure partie des recettes de cette activité servira à compléter la bibliothèque de livres religieux pour enfants. Ces livres seront sous peu à la disposition de tous.

Eugénie FERRÉ

Saint-Pierre

Calendrier

Il y aura une rencontre des professeurs, commissaires, et parents des étudiants des niveaux 7 à 12 de l'Institut Collégial de Saint-Pierre-Jolys le jeudi 11 octobre à 20h00 à la bibliothèque.

Le sujet étudié sera: "Les diverses façons de l'apprentissage". Et, pour terminer, le Comité de parents vous invite à un vin-fromage.

Saint-Jean

Calendrier

Marcheton Pro-Vie organisé par les Chevaliers de Colomb du conseil Montcalm le samedi 13 octobre à 9h30 au sous-sol de l'église. Le départ est prévu pour 10h00. Un goûter sera servi à l'arrivée. Pour les feuilles d'inscription, adressez-vous aux écoles, à l'église ou appelez Eugène Fillion au 758-3826. L'invitation est lancée à tous, spécialement aux familles.

Calendrier

Le samedi 13 octobre à la salle Norberry à Saint-Vital, veillée métisse organisée par l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba. Les billets sont disponibles en composant le 235-1985 (Bureau du Comité Centenaire de Louis Riel) et à Ile-des-Chênes, le 878-3339.

Saint-Eustache

Calendrier

Souper paroissial de l'Automne, dimanche le 14 octobre de 16h30 à 19h30. Prix d'entrée: 5$ adultes, 3$ enfants de 6 à 12 ans.

Nécrologie

Arthur Lambert

Paisiblement à l'hôpital de Saint-Boniface, le mercredi 19 septembre 1984, est décédé à l'âge de 71 ans, Arthur Lambert, époux de Juliette (née Aquin), du 1401-231 Goulet, Saint-Boniface.

Outre son épouse le défunt laisse dans le deuil six enfants, René de Calgary, Gérard de Bonneville, Alta., Lorraine Dunlop de Détroit, Georges de Bonneville, Normand de Calgary et Carole de Honolulu; 15 petits-enfants; un frère et trois soeurs, M. Édouard Lambert, Mme Antoinette Dubreuil et Mme Josephine Morris, tous les deux de Saint-Boniface, et Mme Luce Bouchard de Richer.

Remerciements

La famille remercie sincèrement les parents et les amis pour leur témoignage de sympathie, soit par assistance aux prières et funérailles, soit par offrande de messes, envois de fleurs ou de cartes.

Un merci spécial à M. l'abbé Marcel Carrière qui a présidé aux prières et a célébré le service le 22 septembre en la cathédrale de Saint-Boniface.

Lafantaisie

À la douce mémoire de notre père et grand-père décédé le 9 octobre 1979.

On ne peut avoir qu'un seul père aussi doux, patient et sûr. Est-il au monde un seul ami aussi fidèle qui pour toutes ses bontés ne demande jamais d'être payé en retour?

Si le monde entier me tournait le dos, j'irais auprès de lui chercher refuge. Que tous ceux qui ont un père le chérissent et en prennent grand soin. Car il ne leur manquera jamais jusqu'à ce qu'il ne soit plus là. Sa fille Claire et sa famille qui se rappelleront toujours avec amour celui dont la présence ne cessera de mêler la joie à leur tristesse.

Soeur Marie Thérèse de l'Enfant Jésus née Rosianne Desrosiers



Religieuse de Notre Dame des Missions.

Soeur Marie Thérèse s'éteignit doucement le 26 avril 1984 à Hastings, Angleterre dans sa communauté religieuse de Notre Dame des Missions.

Elle naquit à Saint-Joseph, Manitoba le 20 septembre 1889. L'ont précédée dans la tombe, son père Georges, sa mère Erméline Provençale, ses frères Télesphore, Arthur, Omer, Norbert, Armand, Edmond et une soeur Arzilia Cadieux.

Rosianne, la plus jeune fit son entrée chez les Religieuses de Notre Dame des Missions en août 1904. Sa profession religieuse fut authentique et sincère puisque toute sa vie elle a vécu l'oubli de soi et l'union à Dieu.

Durant sa longue carrière, elle fut enseignante et directrice. On se souvient d'elle à Lebret et Wolseley en Saskatchewan, à Sioux Lookout et Fort Frances en Ontario. Elle fut nommée Supérieure provinciale dans les années 1936 à 1946. Laics et religieuses ont reconnu davantage, à ce temps, ses grandes qualités religieuses et administratrices. En 1946, elle fut élue assistante au généralat de sa Congrégation. Et, à la fin de son long terme d'office elle choisit de demeurer en Angleterre.

Tous ceux et celles qui ont connu personnellement Soeur Marie Thérèse ont été touchés profondément par son esprit de foi et son esprit d'Église.

Les Religieuses de Notre Dame des Missions remercient les neveux et les nièces qui ont toujours gardé contact avec tante Rosianne. Merci à Jean, le fils d'Edmond pour les cadeaux de fleurs naturelles. Tu connaissais, chez tante Rosianne son grand amour des beaux parterres de fleurs.

Chère Soeur Marie Thérèse, nous, les religieuses, les neveux et les nièces t'admirons encore plus depuis ton entrée au Ciel. Sois présente à nous et REPOSE en PAIX. Amen.

Demande urgente

On demande une famille d'accueil pour une femme handicapée. Il devrait s'agir, de préférence, d'un foyer francophone situé dans la région de Saint-Malo. Pour plus de renseignements, téléphonez à Monsieur Gregg Pierce, coordinateur du placement familial, en composant le 268-1411.

Services communautaires Manitoba



PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus; l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ARMAND CHARBONNEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15 novembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 28 septembre 1984.

TEFFAINE ET TEILLET
Procureurs de la succession

Transcona

Sa largesse d'esprit était bien connue

C'est le 25 septembre et Mgr Bellavance n'est plus. On dirait pouvoir encore entendre le refrain du psaume "tu es prêtre à jamais, Christ et Seigneur", à l'occasion du 60e anniversaire de prêtrise de Mgr Joseph Bellavance, célébré le 8 juin il y a à peine quatre ans en la paroisse de Notre Dame de l'Assomption à Transcona.

Mgr Bellavance fut ordonné prêtre à Saint-Boniface le 6 juin 1920. À cette époque, le jeune prêtre était de complexion fragile. Son docteur avait laissé entendre aux autorités cléricales qu'il était "pris des poumons".

Sans espoir, il lui restait trois à quatre années à vivre. Mais Mgr Bellavance a vécu 88 ans. Et durant sa vie bien remplie il fut successivement: professeur au petit séminaire, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, curé de Dryden, Sioux Lookout, Notre Dame de l'Assomption à Transcona, et Pine Falls. Le titre de Monseigneur lui fut conféré en 1962.

En 1965, à sa retraite, il donnait des cours de préparation au mariage en la paroisse de Holy Cross. Dans l'immeuble appartement à Saint-Boniface où il passa ses dernières années, il disait la messe tous les jours pour accommoder les gens âgés de la place; toujours il était au service des autres.

Les paroissiens de l'Assomption, où l'abbé Joseph Bellavance fut curé pendant 22 ans, de 1934 à 1956, se souviennent de ce curé au grand coeur, aimable et doux, lent à la colère; accueillant pour tout le monde, catholique ou non.

Sa largesse d'esprit était bien connue et lui a valu le respect des autorités civiles à plusieurs reprises. Ses talents d'administrateur étaient tels qu'en 1956 le nombre de paroissiens avait augmenté considérablement et ceci nécessita, peu de temps après, deux divisions de la paroisse.

L'estime que l'on porte pour Mgr Bellavance fut marqué par la foule de gens venus à la soirée de prières le jeudi 27 septembre en l'église de l'Assomption à Transcona et de même le lendemain matin à la basilique cathédrale pour la messe des funérailles concélébrée par Mgr Antoine Hacault et une trentaine de prêtres.

Hélène BLAIS



Cette photo de Mgr Bellavance a été prise en juin 1980, peu avant son 60e anniversaire de prêtrise.

Marcheton Pro-Vie

À l'occasion de la marche pour la vie du 22 septembre, 13 personnes de la paroisse de l'Assomption ont participé. La somme de 460$00 a été recueillie. Lina Parent a organisé cette marche de nos paroissiens.

Calendrier

Le bazar annuel organisé par la Ligue féminine catholique aura lieu cette année le dimanche 26 novembre au Centre Culturel Assomption. Le grand tirage se fera à 15h00.

Saint-Boniface

Le point sur l'Accueil colombien

Tout s'arrange bien à l'Accueil colombien et on va de l'avant.

Le Comité principal s'occupe à ce que tous les sous-comités réussissent dans leurs différents projets.

À l'avenir la messe sera célébrée tous les mardis vers 11h00 pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la Basilique.

Il y a un nouveau concierge le jour et un remplaçant pour la nuit. Aussi, les dames et les hommes peuvent se faire coiffer deux jours par semaine depuis l'arrivée d'un coiffeur-barbier.

On fait l'inscription de la nouvelle bâtisse et on répare sans délai les manquements imprévus des ouvriers.

Les Chevaliers de Colomb sont toujours intéressés aux conforts des résidants et nous soutiennent dans nos efforts.

Rosa THERRIEN

Aubigny

Calendrier

L'équipe Red River Devils tient une soirée sociale le vendredi 5 octobre à la salle Normandin.

La page de Bicolo

Salut les amis!

C'est l'automne! je ramasse des belles feuilles. Veux-tu participer à mon CONCOURS?

Lis bien ma page et à l'ouvrage!!!

Bicolo

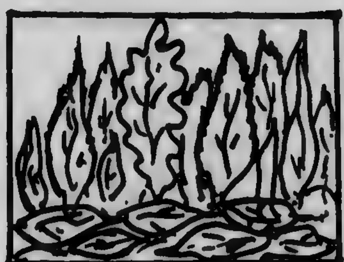


CONCOURS FEUILLES D'AUTOMNE!!!

Pour ce concours, tu me fais un beau dessin avec des feuilles de toutes les couleurs. Ramasse plusieurs belles feuilles. Dépose-les dans un livre pour une journée ou deux. Mets quelque chose de pesant par-dessus, (ex. plusieurs livres). Ensuite tu les colles sur du papier de façon à composer une image. En voici deux pour te donner une idée. Mets de la couleur... ce sera encore plus beau!



un oiseau



une forêt

N'oublie pas: Ton nom
Adresse
Âge et ton numéro de membre.
(Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page)

Sers-toi de ton imagination et fais quelque chose de personnel! J'attends ton beau collage **avant le 25 octobre**. Fais-le tout de suite!

Le lundi 8 octobre, Jour du Remerciement.

Pourquoi je dis merci?

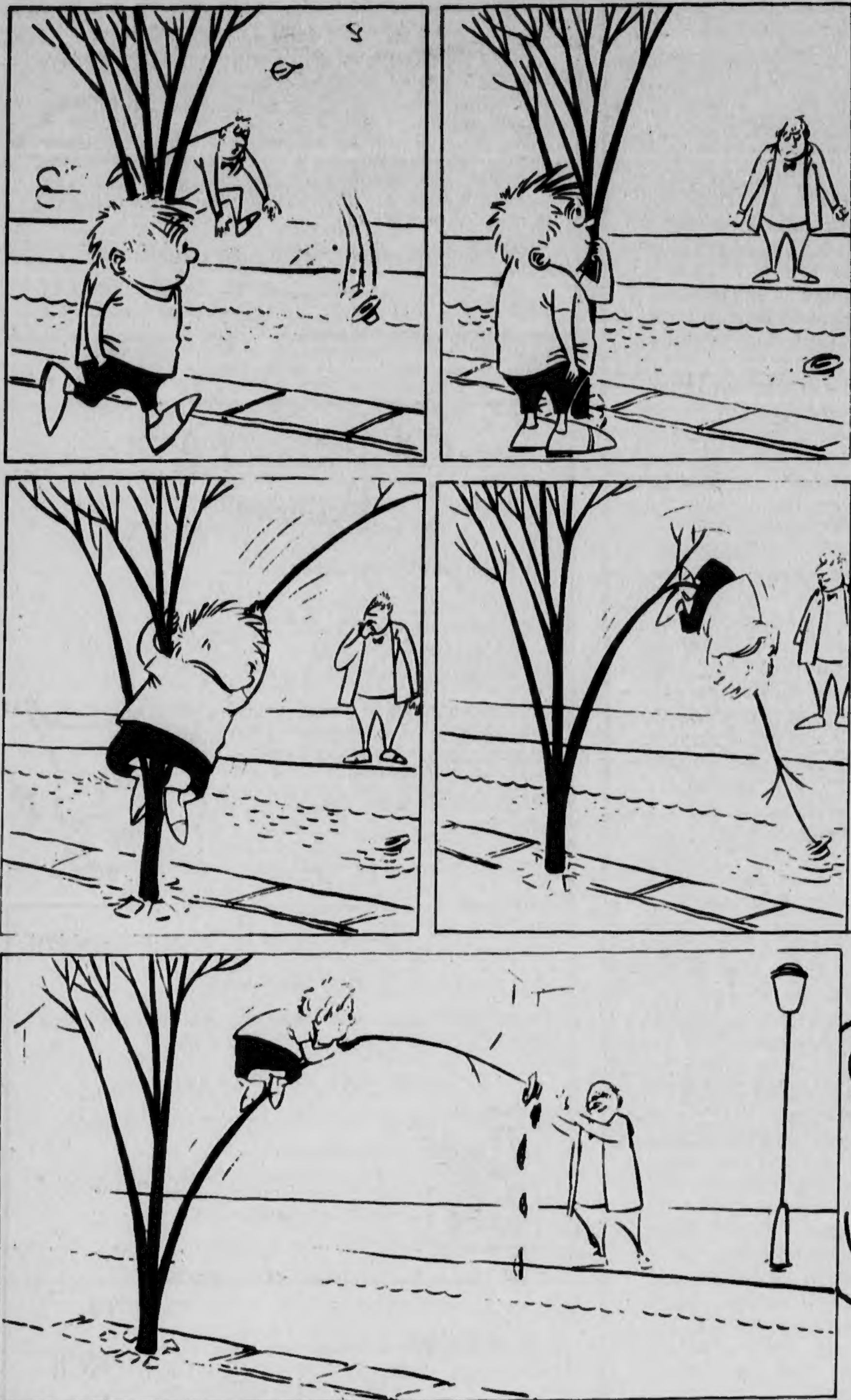
Seigneur... Merci!
Pour mon petit chien Poilu
et ma grenouille toute verte,
Pour les biscuits, la confiture aux fraises
et la gomme balloune;
Pour les étoiles, l'arc-en-ciel, les oiseaux
Pour la boue de la rivière,
les feuilles vertes jaunes et rouges.
Pour papa, maman et mon école,
Pour le temps de jouer, pour les livres
et les amis,
Pour être bien en vue, Seigneur, MERCI!

Bicolo



Complète les dessins et colorie de tes plus belles couleurs!





Ce Mot mystère a été fait par Jeannette Aubin, 11 ans, de Saint-Adolphe. Le Mot mystère contient 6 lettres. Merci Jeannette!

O	C	A	R	R	E	E	R	U	D
O	R	J	P	O	I	N	T	U	E
B	E	A	R	G	E	N	T	E	O
B	R	U	N	O	V	E	R	T	T
L	O	N	I	G	I	G	L	E	R
A	D	E	B	L	E	U	L	S	I
N	N	S	C	E	S	O	I	B	A
C	O	O	N	O	I	R	V	E	N
H	R	R	R	V	G	G	R	A	G
E	U	G	F	O	N	C	E	U	L
E	L	A	P	P	E	T	I	T	E

Argenté
Beau
Beige
Blanche
Bleu
Brun
Carré
Doré
Dure
Foncé
Gris
Gros
Jaune
Livre
Noir
Orange
Oval
Pâle
Petit
Pointue
Roi
Rond
Rose
Rouge
Rue
Triangle
Violet
Vert



Membre gagnant

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gàgnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

Winnipeg

500$ pour le comité culturel



Le comité culturel de Winnipeg tenait le 27 septembre 1984 son asemblée annuelle. Voici le bilan.

Le comité culturel de Winnipeg, qui regroupe les francophones à l'ouest de la rivière Rouge se propose plusieurs activités durant l'année 84-85: déjeuner aux crêpes, activités pour enfants, soirée canadienne, mini-carnaval. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

Afin d'aider le comité à planifier ces activités, le Secrétariat d'État, a octroyé une subvention de 500$, qui a été remise durant la réunion.

Le comité culturel de Winnipeg pour 1984-85 est composé des personnes suivantes: Gérald Landino, Odette Jobin, Beverley Jolicoeur, Yvonne Loiselle, Marie-Louise Paulhus et Étienne Paulhus. Un nouveau président sera élu à la prochaine assemblée du comité, le 10 octobre.

Odette JOBIN

La Broquerie

Fermer l'école secondaire pour faire des économies?

Des écoles secondaires françaises, il n'en pleut pas au Manitoba. Mais les commissaires de la Commission scolaire Seine pensent cependant à verrouiller les portes de l'école secondaire de La Broquerie, question de réaliser quelques économies.

On trouve l'idée d'autant plus valable que les étudiants de cette école pourraient être transportés à une autre école française à Ste-Anne. Et pour effectuer cette fermeture, la commission a mis sur pied un comité d'étude qui aurait même comme but que les parents de La Broquerie demandent cette fermeture de leur école.

On fait ainsi appel à la subtilité et la diplomatie du comité et à la bonne volonté, au bon sens économique et à la naïveté des gens de La Broquerie.

Par ailleurs, le comité Pro-vie de La Broquerie a tenu son marcheton pour la vie le 29 septembre dernier. Les 23 participants ont ramassé près de 960$00.

Mario Boily et Stacey Seidler ont recueilli le plus d'argent, Daniel Tétrault a été le marcheur le plus jeune à 5 ans, Marie-Louise Boily, la marcheuse la plus ancienne (son âge est un secret bien gardé).

L'organisatrice, Antoinette Bissonnette, se dit contente de la journée, même si très peu de marcheurs ont participé.

Rino OUELLET

Saint-François-Xavier

Les différents rites précédant le baptême

L'apogée du rite d'entrée, du rite d'élection, du service à la lueur de bougies a été le baptême par immersion de Michael Houle, Shari Lyn Alain et Nicole Robidoux par le Père Florent Tourgeon o.m.i. le 23 septembre à l'Église Saint-François-Xavier.

Viola Dufresne, coordonnatrice de l'enseignement de la religion aux adultes, a fait ressortir le rôle de la religion et l'identité du Christ aux parents, parrains et marraines en préparation pour la première cérémonie paroissiale.

Au rite d'entrée, les candidats ont été marqués du signe de la croix, symbole de leur acceptation dans la famille paroissiale.

Suivant le renouvellement des croyances de la foi, les parents ont confirmé leur empressement envers leurs responsabilités par le rite d'élection.

Le service à la lueur de bougies a fait comprendre les symboles de l'eau et de la lumière, et a été l'occasion pour affirmer sa foi.

Shari Lyn est fille de Norman et Heather Alain; Michael David est fils de René et Terri Houle; Nicole Louise est fille de Louis et Joretta Robidoux.

Keith McKinnon, soliste, a exécuté sa composition pour la circonstance.

Josée BERNARD



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1984-80. Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 10 décembre 1984 au Centre de Conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qué) afin d'étudier ce qui suit: **La Société Radio-Canada.** RENOUVELLEMENT DES LICENCES DU RÉSEAU DE TÉLÉVISION. Demandes (841327000, 841328800) présentées par LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, 1500, ave Bronson, case postale 8478, Ottawa K1G 3J5, en vue: a) de renouveler la licence de radiodiffusion de son réseau de télédiffusion de langue anglaise qui expire le 31 mars 1985; et b) de renouveler la licence de radiodiffusion de son réseau de télédiffusion de langue française qui expire le 31 mars 1985.

PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES: En janvier 1984 le Conseil fit parvenir à la SRC un formulaire de demande en vue de renouveler une licence de réseau de télévision, demandant à la Société d'élaborer sur sa planification annoncée dans "La stratégie de Radio-Canada" et ce faisant, de rendre disponible toute information susceptible d'assurer une discussion publique complète du rôle essentiel de la SRC dans le système de la radiodiffusion canadienne., Plus précisément, le CRTC demanda un certain nombre de questions, résumées ci-après, quant aux projets futurs de la SRC en matière de programmation et de services. De plus, il demande à la Société de présenter une Promesse de réalisation, comme cela se fait pour toute entreprise de radiodiffusion sollicitant le renouvellement de sa licence. (i) Programmation - Une série de questions fut préparée afin de permettre à la Société d'expliquer, dans ses réponses, ses intentions futures pour les services de télévision en langues française et anglaise, dans le contexte de son mandat actuel, les coûts de production d'émissions télévisées, les sources possibles de programmation et l'attrait du public envers les émissions canadiennes. Par exemple, on demande à la Société d'expliquer les mesures précises qu'elle entendait prendre durant son plan quinquennal afin d'atteindre le but fixé de réorienter ses réseaux de télévision, de même que ses priorités, compte tenu du mandat de programmation qui lui est dévolu en vertu du paragraphe 3(g) de la Loi sur la radiodiffusion. De plus, on demande à la Société d'indiquer ses intentions quant à sa présence régionale, son implication future avec les producteurs du secteur privé par le truchement du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes, l'Office national du film, ses partenaires et co-producteurs canadiens et étrangers; on s'enquit également de l'étendue des échanges et de la coopération entre les réseaux de langue française et de langue anglaise. On demande également à la SRC de rendre disponibles les données dont elle dispose concernant son auditoire et ses coûts de production, de sorte que l'on puisse mieux comprendre l'impact probable de ses stratégies futures en matière de programmation. (ii) Services - Outre les services spécifiées dans son mandat actuel, la Société offre au public canadien plusieurs autres services spéciaux de radiodiffusion (par exemple Radio-Canada international, la radiodiffusion dans le Nord et le sous-titrage invisible pour les malentendants). On demanda donc à la SRC d'expliquer la nature de ces services, leurs coûts respectifs, des explications sur ses ententes actuelles et ses intentions futures concernant son utilisation de nouvelles technologies pour la distribution de ses services. (iii) Structure administrative et obtention de revenus - Les plans de la SRC dans le domaine de la programmation reposent sur un léger accroissement des revenus dont elle dispose et résultant d'épargnes internes, du redéploiement de ses fonds et d'une augmentation annuelle réelle de 1½% des crédits votés par le Parlement. Dans ce contexte, on demanda à la SRC d'expliquer le renouvellement de sa structure administrative, en particulier son processus de prise de décision, l'allocation de ses ressources et la détermination de ses priorités. De plus, on lui demanda d'évaluer l'impact des buts visés en programmation, au regard de ses relations avec ses stations affiliées du secteur privé, et d'élaborer sur ses ententes financières futures et autres modifications prévues dans les relations du réseau avec ses affiliées. Enfin, le Conseil exigea aussi de la Société qu'elle traite de ses stratégies en matière de vente d'émissions et de publicité.

Une demande complète fut soumise au Conseil le 31 août 1984 et une audience publique est prévue pour le **10 décembre 1984**. La date limite pour la soumission d'interventions est le **9 novembre 1984**. Cette audience publique survient à un moment critique du développement du système de la radiodiffusion canadienne. L'abondance de nouveaux services de programmation et des façons d'en assurer la distribution grâce aux nouvelles technologies remet en question plusieurs de nos idées fondamentales concernant la nature et la structure du système de la radiodiffusion et du rôle qu'y assument les entreprises de radiodiffusion établies. Le processus de renouvellement des licences procurera aux intéressés une occasion de discuter du rôle futur de la Société et, en termes plus généraux, de se pencher sur l'évolution à long terme du système de la radiodiffusion canadienne dans un contexte de défi continu. Les demandes peuvent être examinées aux centres de production de la Société Radio-Canada ci-dessous: Centre Ayer's Place Pippy, St. John's. 162, promenade Premier, Corner Brook, 98 ave. Sullivan, Gander. 2, ave. Harris, Grand Falls. 171, chemin Hamilton River, Happy Valley/Goose Bay, Labrador. Bureau de Radio-Canada, Labrador City, (T.N.). 430, ave. University, Charlottetown, (I.P.E.). 5600, rue Sackville, Halifax. 285, rue Alexandra, Sydney, (N.É.). 1160, rue Regent, Fredericton. 250, rue Archibald, Moncton. 560, rue Principale, Saint-Jean, (N.B.). 2505, boulevard Laurier, Sainte-Foy. 155, rue Saint-Sacrement, Matane. 500, rue des Saguenéens, Chicoutimi. 273 ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, Rimouski. 350, rue Smith, Suite 30, Sept-Iles. 1400 est, boul. Dorchester, Montréal, (Qué). 365, rue Church, Pièce 252, Toronto. 250, ave. Lanark, Ottawa. 825 ouest, promenade Riverside, Windsor. 213 est, rue Myles, Thunder Bay. 14, rue Fir, Sudbury, (Ont). 491, ave. Portage, Winnipeg (Man). 2440, rue Broad, Regina. CN Tower, 5ème étage, 1ère ave. sud, Saskatoon, (Sask). 4990-92ème ave. Edmonton. 1724, boul. Westmount, Calgary, (Alta). 700, rue Hamilton, Vancouver. 346, place Stiles, Prince Rupert (C.B.). 5002, promenade Forest, Yellowknife. Bureau de la Société Radio-Canada, Inuvik. Rankin Inlet. Frobisher Bay, (T.N.W.). 3101, Troisième ave., Whitehorse (Territoire du Yukon). ET AUX STATIONS DE TÉLÉVISION AFFILIÉES SUIVANTES: CHSJ-TV 335, rue Union, Saint-Jean, (N.B.). CKMI-TV, 1000 ave. Myrand, Ste-Foy, (Qué). CKVR-TV, 33, chemin Beacon Barrie. CKWS-TV, 170, rue Queen, Kingston. CFPL-TV, Chemin Number One Communications, London. CHRO-TV, Chemin Forest Lea, Pembroke. CHEX-TV, 195, chemin Television, Peterborough. CJIC-TV, 119, rue East, Sault Ste-Marie. CKNC-TV, 699, chemin Frood, Sudbury. CHNB-TV, 245, est, rue Oak, North Bay. CKPR-TV, 87, rue North Hill, Thunder Bay. CFCL-TV, 681 nord, rue Pine, Timmins. CKNX-TV, 215 Terrace Carling, Wingham (Ont). CKX-TV, 2940, ave. Victoria, Brandon (Man). CKBI-TV, 22-10ème rue, Prince Albert. CJFB-TV, Route 4 nord, Swift Current. CKOS-TV, 95 est, rue Broadway, Yorkton, (Sask). CKSA-TV, 5026-50ème rue, Lloydminster (Sask-/Alta), CHAT-TV, 520-1ère rue, Medicine Hat. CKRD-TV, 2840, ave. Bremner, Red Deer, (Alta). CJDC-TV, 460 Terrace Pemberton, Kamloops. CHBC-TV, 342, ave. Leon, Kelowna. CKPG-TV, 1220-6ème ave. Prince George. CFTK-TV, 4626, ave. Lazelle, Terrace, (C.B.). CKRT-TV, 1, rue Frontenac, Rivière-du-Loup. CKRS-TV, 2303, rue Sir Wilfrid Laurier, Jonquière. CKSH-TV, 2295 ouest, rue King, Sherbrooke. CKRN-TV, 380, rue Murdoch, Noranda. CKTM-TV, 4141, boulevard St-Jean, Trois-Rivières Ouest (Qué). À noter: Une copie de toute intervention doit être envoyée à l'adresse suivante: Société Radio-Canada, a/s le Directeur des Affaires générales, 1500, avenue Bronson, case postale 8478, Ottawa (Ont) K1G 3J5.

Où puis-je examiner les documents pertinents? Vous pouvez les consulter, durant les heures normales d'affaires à l'adresse indiquée ci-dessus, ainsi qu'au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) 1X4.

Comment puis-je faire parvenir mes commentaires? Vous pouvez soumettre des commentaires sur cette demande par écrit, sous forme de lettre. Vous devez indiquer de façon précise si vous **supportez**, vous vous **opposez**, ou vous **proposez des modifications** à une demande et si vous avez l'intention de comparaître à l'audience publique. Notez **qu'à la fois** le requérant **et** le Conseil doivent recevoir votre intervention et vous devez faire parvenir au C.R.T.C. une preuve que vous en avez informé le requérant en même temps que votre document original est adressé au Secrétaire général. Votre intervention doit être signée et indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone et être reçue au Conseil au plus tard à la DATE LIMITE D'INTERVENTION: 9 novembre 1984.

Comment puis-je avoir de plus amples renseignements? Si vous désirez mieux connaître les droits et obligations des participants à une audience publique, veuillez consulter "Règles et Procédures du C.R.T.C.", disponible au prix de 1$50 DLR au Centre d'édition du gouvernement canadien, Approvisionnements et services, Hull (Québec) K1A 0S9. Vous pouvez également communiquer avec la Direction des audiences publiques du C.R.T.C. au (819) 997-1328 ou 997-1027, les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au au (819) 997-0313 où le bureau régional du Conseil à Montréal (514) 283-6607.

Canadä

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ADRIENNE LABOSSIERE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, (anciennement du village de Somerset, au Manitoba) retraitée, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 15 novembre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 27 septembre 1984.

TEFFAINE ET TEILLET
Procureurs de la succession

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE

Cours du soir en Animation préscolaire

Organisation préscolaire

du 16 octobre 1984 au 5 février 1985
les mardis de 19h30 à 22h30
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Annette Boland

Psychologie de la jeune enfance (préalable pour le cours Développement affectif et social)
du 15 octobre 1984 au 5 février 1985
les lundis de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Lucille Druwé

L'Enfance exceptionnelle

du 17 octobre 1984 au 7 février 1985
les mercredis de 19h00 à 22h00
Frais d'inscription: 60$
Professeur: Carole Delage-Papineau

Inscriptions en personne ou par téléphone au Secrétariat avant le 12 octobre 1984.

Pour plus de renseignements s'adresser à:



Simone Gauthier
Collège communautaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
(tél.: 233-0210)

Directeur général
Directrice générale

La Division scolaire de la Rivière Seine No. 14 a besoin d'un directeur général / directrice générale pour entrer en fonction le ou autour du 22 octobre 1984.

Comme administrateur / administratrice en chef, le directeur général / la directrice générale doit conseiller le Conseil scolaire sur les besoins pédagogiques de la Division, sur sa gestion financière, et il/elle doit administrer la gestion complète de la Division.

La Division scolaire de la Rivière Seine est une division scolaire rurale-urbaine avec une population étudiante de 4,100 et un personnel professionnel d'environ 370 distribué dans vingt écoles.

La Division administre trois programmes linguistiques: le programme anglais ordinaire, le programme d'immersion française et le programme français.

Le Conseil scolaire accordera la préférence aux candidats/candidates qui ont une maîtrise en pédagogie, de l'expérience en enseignement à tous les niveaux, et de l'expérience administrative aux niveaux scolaire et divisionnaire. Le candidat / la candidate doit parler couramment le français et l'anglais.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que les noms de trois personnes qui peuvent vous recommander, avant le mercredi 17 octobre, à l'adresse suivante:

Le président
Division scolaire de la Rivière Seine No. 14
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Dr. Bruce N. Rosner et Dr. Steven Mintz

sont fiers d'annoncer l'association de

Dr. Denis R. Champagne

dans la pratique d'Optométrie

Sur rendez-vous seulement

Tél.: 224-2254

212, av. Regent ouest, Transcona

Nous aimerions rappelez à nos fidèles annonceurs de La LIBERTÉ que l'heure de tombée est le vendredi avant 17h00.



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-63

DOSSIER: K-4549

Description des travaux:
Construction d'un bâtiment destiné à loger un transmetteur et un groupe électrogène de secours à moteur diesel, et travaux connexes, à l'aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba)

Date limite: **Le 18 octobre 1984 à 14h00, heure locale**

Dépôt: **Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Instructions

La garantie versée pour les plans et devist du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3808.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada



Commission canadienne des transports
Comité des Transports par chemin de fer

Avis d'audience publique
sur l'essai des trains circulant sans fourgon de queue

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des Transports tiendra une audience publique à Hull (Québec) à compter du lundi, 3 décembre 1984, pour déterminer si l'essai des trains circulant sans fourgon de queue devra être mis en oeuvre.

Canadien Pacifique Limitée et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada ont présenté des requêtes en modification du Règlement unifié d'exploitation de la Commission pour que des trains puissent circuler sans fourgon de queue, et ont déposé des projets d'essai de circulation sans ces fourgons, sur une base expérimentale.

À une conférence préalable à l'audience qui se tenait le 4 juin 1984 à Hull (Québec) et réunissait toutes les parties intéressées, il a été convenu de former un groupe technique composé de représentants des sociétés de chemin de fer, des syndicats et de la Commission, pour développer les paramètres de cet essai.

Le groupe technique a développé un tel plan dont les copies sont disponibles sur demande auprès du Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer.

L'audience publique débutera à 10h00 de l'avant-midi, le lundi, 3 décembre 1984, dans la Salle Pontiac, Centre de conférence, Phase IV, Place du Portage, 140 Promenade du Portage, Hull (Québec).

Les personnes qui le désirent pourront présenter leur point de vue à ce sujet au cours de l'audience ou, si elles ne peuvent y assister, elles pourront soumettre leurs commentaires par écrit au moins dix (10) jours avant la date de l'audience en les faisant parvenir à: John O'Hara, Secrétaire, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9 avec copie à: Serge A Cantin, Procureur général, Chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 8100, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3N4 et à: John Bowles, Procureur général, Canadien Pacifique Limitée C.P. 6042, Succursale "A", Montréal (Québec) H3C 3E4.

Les personnes qui participeront à l'audience pourront témoigner ou intervenir devant la Commission soit en anglais, soit en français et s'attendre de suivre les délibérations de l'audience dans la langue officielle de leur choix.

Les personnes handicapées qui ont besoin d'installations ou de services spéciaux et qui désirent participer à l'audience devront informer la Commission de leurs besoins au moins quinze (15) jours avant le début de l'audience et la Commission fera son possible pour y satisfaire.

John O'Hara
Secrétaire
Comité des transports par chemin de fer

Canada

RENT:
THE 4½% 1985 GUIDELINE

Keeping rents in line is the purpose of the Manitoba Rent Regulation Bureau. We set a guideline for rent increases each year. In 1985 it's 4½%.

Landlords must register all rent increases, whether they're at the guideline or below it, and they must receive Rent Regulation approval for increases above the guidelines.

Tenants may ask for a review of any rent increase, whether it is above or below the 1985 guideline of 4½%.

Rent can only go up once every 12 months.

For more information, contact us at
302-254 Edmonton Street,
Winnipeg, R3C 3Y4.
Or phone 945-2476.
Toll free outside Winnipeg
1-800-282-8069.



RENT REGULATION BUREAU

Manitoba Housing — John Bucklaschuk, Minister





Le District des Guides du Manitoba

se prépare à fêter en 1985
son 50e Anniversaire de fondation.

Sommes à la recherche
d'anciens/ciennes membres, qui
voudraient nouer connaissance
et célébrer avec nous, notre jubilée d'or.

Tu veux être de la fête?

Appelle s'il vous plaît au 237-6217
ou écris à 466, rue Aulneau
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2V2

La Maison franco-manitobaine Inc.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le comité de construction de la Maison franco-manitobaine incorporée est à la recherche de sous-traitants susceptibles ou intéressés à participer à la construction de la Maison franco-manitobaine qui sera située à l'angle de la rue Thibault et du boulevard Provencher.

Les entrepreneurs de construction, spécialistes dans un (ou plusieurs) des métiers suivants, sont recherchés:

Fondation
Charpente
Électricité
Plomberie
Finition
Peinture
Maçonnerie
Matériaux de construction
Poseur de muraux secs ("dry wall")
Plâtrier
Toiture
Installation de plancher et de tapis
Aménagement de paysagerie
Pavage
Installation de fenêtres et de portes.
Etc.

Les personnes intéressées sont priées de contacter par écrit le comité de construction à l'adresse suivante, avant le vendredi 19 octobre 1984:

Comité de construction
La Maison franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈR(E)
MUNICIPALITÉ RURALE DE STE—ROSE

La municipalité rurale de Ste-Rose invite des soumissions écrites pour combler le poste de secrétaire-trésorièr(e). Entrée en fonction vers le 2 janvier 1985.

Le (la) candidat(e) sera préférablement bilingue, inscrit(e) en 3e année ou ayant complété le cours en administration municipale. Il (elle) doit avoir de l'expérience en ce domaine et une compétence solide en comptabilité.

Salaire de 12 000$00 à 20 000$00 selon les qualifications et l'expérience.

Les candidat(e)s soumettront leur curriculum vitae et au moins 3 lettres de recommendation au soussigné avant 9h00, le 7 novembre 1984.

Veuillez inscrire sur l'enveloppe: "Soumission, secrétaire-trésorièr(e)"

M. André Saquet, préfet
Municipalité rurale de Ste-Rose
C.P. 30
Ste-Rose du Lac, Manitoba
R0L 1S0

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO. 4
recherche

1. Un professeur enseignant à plein-temps pour enseigner Mathématiques 9e, 100, 200, Commerce 101, et Sciences naturelles 100. En plus d'enseigner les sujets indiqués, l'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école d'immersion et participer étroitement aux activités parascolaires.

2. Un professeur enseignant à temps partiel (.30) pour enseigner Sciences humaines 8e année. Date d'entrée en fonction, le 1er octobre 1984. Prière de communiquer avec:

Dr. Linda Asper
Directrice
Collège Béliveau
Téléphone:
école - 255-3205
domicile - 269-2030

3. Un professeur enseignant à temps partiel (.67) pour enseigner Français 100, Français 105, Anglais 9 et Histoire 200. En plus d'enseigner les sujets indiqués l'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école française et participer étroitement aux activités parascolaires ainsi qu'à l'animation de la vie française et culturelle de l'école. Date d'entrée en fonction: immédiatement. Prière de communiquer avec:

M. Roger Druwe
Directeur
Collège Louis Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
Winnipeg, Manitoba
R2H 1Y2
Téléphone: 237-8927